

## La revue catholique des idées et des faits

## SOMMAIRE

Le procès des mystiques  
Journées d'agronomie coloniale  
Hair  
Notre nouvelle crise  
Un gentilhomme de lettres : Prosper de Haulleville  
Deux livres de chez nous  
La monarchie et les puissances d'argent

Henri BREMOND  
Baron TIBBAUT  
Pierre SANSON  
Hilaire BELLOC  
Baron de HAULLEVILLE  
Fernand DESONAY  
Marcel CHAMINADE

Les idées et les faits : Chronique des idées : « Les faits mystérieux de Beaurainq », Mgr J. Schyrgens.

Le procès des mystiques<sup>(1)</sup>

ISABELLE BELLINZAGA,

ACHILLE GAGLIARDI ET LA CHARTE DE L'AMOUR

Nous avons exposé maintes fois dans nos précédents volumes — et plus longuement dans notre *Métaphysique des Saints* — la charte de l'amour qui a réglé la religion du grand siècle; charte sublime et simple, où se fondent en une synthèse vigoureuse la tradition augustinienne attendrie par saint Bernard, la théologie médiévale, enfin la psychologie plus subtile et les consignes plus mortifiantes des mystiques modernes. Au seuil du présent volume où je dois raconter les batailles incessantes qui se sont livrées, pendant tout le siècle, autour de cette charte fondamentale, peut-être n'est-il pas inutile que je dénonce, une fois de plus, le contresens qui a éternisé la querelle et qui ofusque, aujourd'hui encore, un trop grand nombre d'esprits même parmi ceux à qui devraient être familiers les principes essentiels du christianisme. Car, pour les autres, il nous faut renoncer à les éclairer sur ce point. Comment les amener enfin à comprendre que l'oraison n'est pas un hachisch vaguement céleste, ni l'amour une de ces voluptés où la chair a autant de part que l'esprit? Oubli de soi, au contraire, dépouillement, anéantissement, sacrifice total, « inclination universelle », dit le P. Guillore, et pressante et quasi automatique « à faire et à souffrir tout l'imaginable (2) ». On leur reprocherait avec plus d'apparence de trop dédaigner les joies affectives, les « divins plaisirs » de la prière et de trop identifier l'amour à la croix. Mais ce reproche, répondraient-ils avec le P. Chardon, il faudrait l'adresser d'abord au Christ lui-même, qui *proposito sibi gaudio sustinuit crucem*, et dont la vie, plus encore que les paroles, nous enseigne que l'amour est abnégation, que l'abnégation est amour (3). Ainsi l'exige, du reste, le dogme de la grâce sanctifiante. D'une part, en effet, comme dit Bérulle, « l'état de vie que nous recevons par la grâce de Jésus-Christ étant une sorte de vie non en nous, mais en autrui, il nous faut délaissier nous-mêmes pour entrer en cette vie », et d'autre part, cette vie « que nous rece-

vous de lui... ne respire que croix et abnégation ». « Cette mort donc est vie, cette abnégation est possession (1). »

En dehors des ouvrages plus récents et plus parfaits que nous connaissons déjà, — François de Sales, Bérulle, Chardon, Piny, — cette charte de l'amour dépouillant et crucifiant est déjà approfondie, avec une rigueur géométrique et presque inhumaine, dans un extraordinaire petit livre que j'aurais dû célébrer plus tôt, puisqu'il date de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, mais dont je n'ai pressenti que tout récemment la prodigieuse importance. Aussi bien trouvera-t-il ici même une place digne de lui (2).

\* \* \*

Ce petit livre — *Breve Compendio intorno alla perfezione cristiana* — nous arrivait d'Italie. Je n'ai pas qualité pour éclaircir les mystères dont sa naissance reste enveloppée et qui, d'ailleurs, n'intéressent pas la grande histoire. Qu'il nous suffise de savoir qu'il est dû à la collaboration d'une « dame milanaise » et du fameux jésuite Achille Gagliardi (1537-1607). La Milanaise, Isabelle Christine Bellinzaga, née vers 1552, est morte à Milan en 1624, avec « une grande réputation de sainteté ». N'était qu'un siècle les sépare l'une de l'autre, on la prendrait pour une sœur de M<sup>me</sup> Guyon. Sa grand'tante du moins ou son double. La parenté saute aux yeux ou la ressemblance. Même doctrine, comme nous verrons, mêmes vertus, mêmes manies. Je ne parle, bien entendu, que de

(1) *Œuvres complètes de Bérulle* (éd. Bourgoing, 1665), CXXX<sup>e</sup> élévation, pp. 563-655.

(2) Par une étrange rencontre qu'autrefois on eût jugée miraculeuse, nous nous sommes mis simultanément quatre ou cinq, et sans nous être donné le mot, à ressusciter le *Breve Compendio*. Le R. P. Viller nous a gagnés de vitesse, son étude sur l'*Abregé de la perfection de la Dame Milanaise*, ayant paru dans le numéro de janvier 1931, de la *Revue d'Ascétique et de Mystique*. Je l'ai suivi dare-dare d'un pied non boiteux, dans la *Vie spirituelle* de février et de mars 1931 : deux articles qui ont pour titre : *Bérulle quétiste, ou Gagliardi?* Avant même qu'eût paru le second de ces articles, M. J. Dagens, professeur à l'Université de Nimègue, publiait dans le n<sup>o</sup> 2 (1931) de la *Revue d'histoire ecclésiastique* ses notes sur la source du *Bref discours de l'Abnégation intérieure*. Puis ce fut dans le numéro d'avril 1931 de la *Revue d'Ascétique et de Mystique*, l'article de Don Giuseppe de Luca : *Quelques manuscrits romains sur Gagliardi*. De ces quatre thaumaturges, il va sans dire que je suis de beaucoup le moins érudit. Jusqu'aux révélations du P. Viller, je ne connaissais du *Breve Compendio* que sa fortune de ce côté-ci des monts, j'ignorais tout du versant italien et tout ce que je sais aujourd'hui soit de la *Dame Milanaise*, soit du P. Gagliardi, je le dois au P. Viller et à Don Giuseppe de Luca. Aussi bien cet épisode est-il encore mal connu, mais du point de vue où je me place, la plupart des problèmes que pose le *Breve Compendio* n'ont pas d'importance.

(1) M. l'abbé Henri Bremond, de l'Académie française, publiera bientôt, à la librairie Bloud et Gay, le XI<sup>e</sup> volume de sa monumentale *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*. Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir donner, en premier, aujourd'hui, les premières pages de ce nouveau volume qui paraîtra sous le titre : *Procès des Mystiques*.

(2) GUILLORE, *Conférences*, pp. 159-160. Cf. mon Introduction à la *Philosophie de la prière*, pp. 99, seq.

(3) Cf. *Métaphysique des Saints*, II, pp. 32 seq.

ce qui paraît au dehors, car ni de l'une ni de l'autre nous ne connaissons les derniers secrets. Chez toutes les deux un même attrait pour la « maternité spirituelle », mais avec cette particularité peu banale que les Fénelons et les Beauvilliers d'Isabelle appartiennent à la Compagnie de Jésus. Qu'avec Bossuet on se moque de ces femmes tant qu'on voudra et au risque d'éclabousser la mère spirituelle de Jean de la Croix, mais qu'on avoue du moins qu'elles ne manquent pas d'un certain discernement. Fénelon d'un côté, Gagliardi de l'autre, il y a moins exquis. Hélas, ne seraient-ce pas, d'aventure, ces heureux choix qu'on leur pardonne le moins? Si elles avaient montré plus de faveur à telles âmes vulgaires, à tels intrigants qui n'eussent demandé qu'à se mettre sous leur conduite et qu'à exploiter leur prestige, on les aurait peut-être moins persécutées l'une et l'autre.

Isabelle morte, les jésuites italiens qu'elle avait trop aimés, ou d'un amour trop encombrant, semblent s'être appliqués à tenir cette chandelle — ou ce candélabre — sous le boisseau. Les inédits assez nombreux qui la racontent — notamment la biographie enthousiaste qu'avait commencée le P. Gagliardi — c'est néanmoins un savant jésuite d'aujourd'hui qui nous les a mis sous les yeux. L'histoire vraie n'épouvante pas le R. P. Viller. Loyallement, il nous livre tout ce qu'il a pu rassembler sur Isabelle, sauf à la bousculer quelque peu, comme il en a certes le droit. Pour moi qui ne la connais que par lui, je serais moins rude à la sainte d'Achille Gagliardi, une longue expérience m'ayant appris que, dans le petit monde spirituel, les persécutés ont presque toujours raison, ou que, même lorsqu'ils se trompent, ils restent beaucoup plus dignes d'intérêt que ceux qui les persécutent. Je crois l'entrevoir moins vive, moins souple, moins séduisante, moins femme en un mot que M<sup>me</sup> Guyon, mais avec autant d'intelligence — et c'est beaucoup dire — distante, rigide, impérieuse, plus sensée. Illuminée peut-être, mais qu'en savons-nous? Peut-être, aussi comblée des grâces les plus sublimes. *Unicusque in arte sua credendum est*. Avant de prendre en faute un spirituel aussi éminent que Gagliardi — ou que Fénelon — il faut y regarder à deux fois.

Comme M<sup>me</sup> Guyon, elle vivait dans le monde, mais non pas sur les routes. « Femme de tête, nous dit le P. Viller, elle avait de tels dons pour l'administration et des qualités si universellement reconnues pour le gouvernement que plus d'une fois le saint cardinal Borromée se servit d'elle pour la gérance des hôpitaux et des monastères. C'est un beau titre de gloire d'avoir été l'auxiliaire de saint Charles. » Bien entendu, et, qui plus est, un nouveau préjugé en faveur de Gagliardi. Mais parmi les ténèbres où nous sommes, notre critique doit serrer de plus près les miettes d'indices qui nous restent. Ainsi appelée à maintenir ou à rétablir l'ordre dans les hôpitaux, et aussi dans les monastères de Milan, cette femme énergique n'aurait-elle pas irrité certaines personnes dévotes dont il lui fallait ou corriger les erreurs ou paralyser l'influence ou brider les convoitises! Ce n'est là qu'une conjecture, mais fort vraisemblable; elle a éclairé peut-être l'origine des animosités qui, de très bonne heure, se sont déchaînées et liguées contre Isabelle. Un autre document, moins imprécis et dont le P. Viller qui nous l'apporte ne semble pas avoir mesuré la portée, nous conduit, si je ne me trompe, au foyer principal où s'organisaient les complots contre Isabelle. En 1584, elle prononce les trois vœux de religion, mais d'une façon peu commune puisqu'elle s'engage, par son vœu d'obéissance, à suivre la direction de la Compagnie. « Ce vœu, ajoute le P. Viller, n'était que la confirmation d'une situation de fait existant depuis 1579. » Cette année-là, à la suite de la visite du P. Sébastien Moralès, chargé de faire une enquête sur la dame, — on l'avait calomniée auprès du général, — Everard Mercurian, s'appuyant sur le rapport très favorable de son visiteur, avait accepté Isabelle « comme fille de la Compagnie de Jésus et

sous l'obéissance des Pères (1) ». Lors de cette affiliation, Isabelle n'avait pas encore trente ans. Cette faveur, que le P. Viller déplore comme contraire à l'esprit de saint Ignace, nous étonne un peu; mais combien davantage la démarche qui l'a précédée, et qui paraît toute naturelle au P. Viller, je veux dire ce visiteur, envoyé de Rome par le général de la Compagnie pour enquêter sur une dame de Milan, soupçonnée, d'ailleurs très injustement, de nous ne savons quelles incartades. Si les méchants bruits qui sont arrivés jusqu'à Mercurian lui paraissent avoir quelque fondement, son zèle ne devrait-il pas se borner à mettre l'archevêque, saint Charles Borromée, en garde contre la dangereuse Isabelle? Qui ne sent donc — et c'est ce que le P. Viller aurait dû remarquer avant nous — que si le prudent général a cru devoir intervenir dans cette affaire, c'est d'abord qu'Isabelle lui aura été dénoncée par plusieurs jésuites de Milan; c'est qu'ensuite, et plus encore, lui auront été dénoncés en même temps d'autres jésuites de la même ville, intimement mêlés aux prétendus scandales dont on demandait la répression. D'où je conclus que, dès 1579, c'est-à-dire bien avant que Gagliardi ait connu Isabelle et l'ait orientée sur les hautes voies de la mystique, les jésuites de Milan se querellent au sujet de cette femme; les uns la vénérant au point de vouloir qu'elle soit affiliée à la Compagnie, les autres la détestant si fort que, pour la détruire, ils l'accusent solennellement et, nous le savons, calomnieusement, des fautes les plus graves. Entre les deux, il est au moins permis d'hésiter. Plus tard, quand recommenceront les manœuvres contre Isabelle et ses disciples, nous ne nous hâterons pas de croire à la probité de ses ennemis. On ne peut pas dire : qui a empoisonné, empoisonnera, mais il est prudent d'envoyer d'abord au laboratoire la coupe que présente, pleine d'eau bénite, un ancien empoisonneur. Il me paraît d'ailleurs certain que les jésuites ne sont pas seuls à batailler pour ou contre cette femme. Elle a des ennemis — un Père capucin notamment — et des fidèles, également passionnés, religieux, prêtres séculiers, laïques, assez nombreux sans doute et puissants, dans toute la région milanaise. Aux érudits de débrouiller cette longue aventure qui fit presque autant de tapage que celle de M<sup>me</sup> Guyon.

\* \* \*

Supérieur de la maison professe de Milan depuis les premiers jours de 1584 — il le restera dix ans — c'est probablement vers cette date qu'Achille Gagliardi aura fait la connaissance ou sera entré dans l'intimité d'Isabelle Bellinzaga. Presque aussitôt il fut fasciné. Fénelon, moins candide, pour ne pas dire moins naïf, résistera plus longtemps aux instances de M<sup>me</sup> Guyon. Comment s'y prit-elle? Nous l'aurions deviné sans peine, car elles ont toutes le même secret; mais Gagliardi s'est expliqué à ce sujet avec un détail et une chaleur qui nous rendent sensible la méthode, classique ou banale, je le répète, de ces enveloppements. Cette âme, écrira-t-il plus tard, lorsqu'il lui faudra se défendre de s'être laissé diriger par sa pénitente, au lieu de la diriger,

cette âme a un don particulier de pénétrer les cœurs et de savoir leur état dans les choses spirituelles, et, s'ils veulent, de les amender et de les pacifier d'une façon dont elle a donné des preuves merveilleuses... Les exemples des autres ne manquent pas ici. Pour moi, en ceci qui touche au propre cœur et à l'intime du Christ, j'ai une telle évidence que, quand je pense à ce que le Seigneur a opéré en moi par un tel moyen, j'en reste vraiment comme étourdi. Et ceci est arrivé en moi et en d'autres, non point parce que nous nous sommes laissés gouverner par elle : je n'entends d'aucune façon tirer cette conséquence :

lire dans une âme, comme dans un livre ouvert; gouverner cette âme, Gagliardi, habitué aux précisions scolastiques, estime que cela fait deux.

(1) VILLER, *op. cit.*, pp. 77-79.

... Mais parce que, dans les choses qui touchent à nos défauts et aux remèdes nécessaires pour les guérir, nous l'avons écoutée avec attention; nous nous sommes humiliés devant Dieu, et nous avons trouvé en pratique que ses avis étaient les meilleurs, estimant l'aide que nous procuraient ses prières, avec beaucoup de simplicité et de sûreté. Nous avons découvert par des résultats évidents qu'elle pénétrait l'intime de nos cœurs, ce qui ne pouvait venir que de Dieu.

Là serait pour nous, et là seulement le point faible de cette apologie. Mais Gagliardi pensait, avec tous ses contemporains, qu'un tel don de clairvoyance dépassait les forces de la nature, il y fallait une intervention directe ou de Dieu ou du démon. Or, pensait-il encore, puisque ces lumières me sont bonnes, ne me sont que bonnes, comment viendraient-elles du mauvais?

C'est pourquoi, avec actions de grâces nous avons accepté le tout, de peur de perdre un don et une faveur très grande, si nous le repoussions ou en faisons fi. Et dans une chose aussi importante, il semble que le fait de nous sentir découverts jusqu'au plus profond de notre âme a été le remède efficace qui nous a obtenu la grâce d'une rénovation sincère de la tête aux pieds avec une grande stupeur. Dites-le, vous, mes frères, si cela est vrai, si vous l'avez éprouvé, ou si c'est seulement imagination pure (1).

Pauvre Gagliardi! Qu'on lui pardonne de ne pas mieux raisonner que la Samaritaine: *Venite et videte hominem qui dixit mihi omnia quaecumque feci; numquid ipse est Christus* (2)?

Aussi bien, comme il le rappelle avec insistance, Gagliardi n'est-il pas le seul jésuite que l'araignée mystique de Milan ait pris dans ses toiles. Semblable à plusieurs autres, écrit encore le P. Viller, tout scandalisé, voici « un fait, raconté par le P. Jean-François Vipera — celui-là même qui, à la fin de 1594, succéda à Gagliardi comme supérieur de la maison professe de Milan »: ce n'était donc pas le premier venu. « Un père de Milan est venu trouver Vipera à Gênes, lui apportant un message d'Isabella. Elle engage Vipera, qui ne la connaît point (mais dont elle pressent le mérite), à entrer en correspondance avec elle. » Gagliardi ayant, j'imagine, facilité l'entrevue, Vipera vient à Milan, qui était alors plus loin de Gênes qu'aujourd'hui « et s'entretient avec Isabella ». Une ou deux heures, moins peut-être, et il est gagné: « J'ai touché du doigt, écrit-il, comment Dieu lui avait fait connaître tout mon intérieur. Elle m'a déclaré beaucoup de choses que j'avais résolues en moi-même et qui empêchaient non seulement le progrès de l'esprit, mais faisaient encore obstacle à Dieu. »

Ne croirait-on pas qu'il a sous les yeux, en écrivant, la lettre de Gagliardi qu'on a lue plus haut? Cent ans plus tard, Fénelon ne parlera pas autrement quand il expliquera le facile mystère de ses relations avec M<sup>me</sup> Guyon. « Le résultat, conclut le P. Viller: Vipera fait les *Exercices* sous la direction du P. Gagliardi et en il sort tout transformé. »

Que cette lettre de Vipera est précieuse, et cet épisode! Nous y saisissons sur le fait l'action conjuguée d'Isabelle et de Gagliardi, nous y apprenons aussi qu'après tout l'aventure a tourné le mieux du monde. Religieux assez médiocre ou divisé jusque-là, Vipera, grâce à Isabelle, a fait le pas, a coupé les ponts. Le P. Viller, qui n'aime pas les araignées mystiques, ne sait trop que penser de ce changement. Si, accorde-t-il, Isabelle « s'était contentée de convertir des particuliers, le mal n'eût sans doute pas été bien grand — rien qu'un tout petit mal, n'est-ce pas? — encore qu'il soit difficile d'admettre qu'une femme puisse, sans illusion, exercer le rôle d'un véritable directeur (3) ». Remarquez, je vous prie, le prime-saut involontairement, inconsciemment crispé de ces dernières lignes. L'odeur de soufre qu'y dégagent les piteuses syllabes de *femme*, Poissées jusqu'au paroxysme, des réactions de ce genre vont

(1) VILLER, *op. cit.*, pp. 85-86. Sauf une ou deux retouches de style — pacifique au lieu d'apaiser — je transcris telle quelle, non sans maugréer, la traduction du P. Viller. On aurait pu, je crois, rendre en un français moins épineux le latin de Gagliardi. Mais le P. Viller, exaspéré par la naïveté de ce malheureux, n'a pas manqué cette occasion de l'égratigner une fois de plus.

(2) JEAN, IV, 29.

(3) VILLER, *op. cit.*, p. 82.

jouer sans relâche dans la guerre de Cent-Ans que nous racontons. Comme il vous plaira, mais enfin puisqu'il était bon que Vipera fût « converti », voire par une femme, n'a-t-il pas fallu pour en venir à cet heureux terme que, d'une manière ou d'une autre, cette femme l'ait « dirigé »? Rien ne prouve, d'ailleurs, qu'Isabelle ait manqué à la discrétion qui s'impose en de pareils cas. On ne voit pas qu'elle ait revêtu ni le surplis, ni l'étole. Au contraire, sa proie à peine gagnée, elle la « dirige » sur Gagliardi. Parce qu'elle n'était qu'une femme, Lacordaire n'aurait-il dû parler à M<sup>me</sup> Swetchine que de la pluie ou du beau temps? L'histoire des âmes est pleine de ces rencontres parfois lamentables, parfois ridicules, mais aussi et le plus souvent divines. Lorsque l'on est réduit à ne pas sentir en soi-même la présence et l'action de Dieu, on cherche instinctivement autour de soi, on appelle un de ces êtres privilégiés en qui se reflète cette action, cette présence, en qui l'on puisse voir « comme au travers de quelques petites fentes », disait le P. Surin, la lumière de l'autre vie ». Il est souverainement bon de se tenir en silence auprès d'elles, de les écouter, pleines qu'elles sont d'une science que les livres n'apprennent pas, et dont les hommes n'ont pas le monopole. Un jour, écrit en ricanant l'auteur d'un pamphlet contre Fénelon,

un jour que la Maisonfort marquait quelque peine à croire ce que M<sup>me</sup> Guyon lui disait sur les voies intérieures, l'abbé de Fénelon répondit: « M<sup>me</sup> Guyon doit être crue sur cela; elle en a l'expérience. Ce n'est qu'une femme, mais Dieu révèle ses secrets à qui il veut. Si de Paris je voulais aller à Dammartin et qu'un paysan du lieu se présentât pour me conduire, je le suivrais et me ferais en lui quoique ce ne fût qu'un paysan.

Riez donc aussi de sainte Thérèse :

Au lieu de faire les étonnés, écrit-elle, et de considérer ces choses comme impossibles, qu'ils sachent que tout est possible à Dieu et qu'ils prennent sujet de s'humilier de ce qu'il plaira à Sa Majesté de donner plus de lumière à quelque bonne petite vieille que non pas à eux avec toute leur science.

N'allez pas croire, du reste, que pour diriger Vipera ou Gagliardi une sainte Thérèse soit nécessaire. Fénelon, du moins, ne le croyait pas.

Il faudrait un peu d'entretien avec quelqu'un qui eût un vrai fonds de grâce pour l'intérieur. Il ne serait pas nécessaire que ce fût une personne consommée ni qui eût une supériorité de conduite sur vous. Il suffirait de vous entretenir dans la dernière simplicité avec quelque personne bien éloignée de tout raisonnement et de toute curiosité. Vous lui ouvririez votre cœur pour vous exercer à la simplicité et pour l'élargir. Cette personne vous consolera, vous développerait à vos propres yeux et vous dirait vos vérités.

C'est exactement le bien que Vipera dit avoir reçu d'Isabelle.

Par de tels entretiens on devient moins haut, moins sec, moins rétréci, plus maniable dans la main de Dieu (1).

Que tout cela paraîtrait simple si depuis la condamnation de Molinos et la fatale controverse qui l'a suivie, la crainte de l'illusion n'était devenue une véritable phobie!

Il est d'ailleurs assez probable que Gagliardi aura plus ou moins manqué de bon sens et de prudence. La vénération éperdue qu'il professait envers cette femme, les nombreuses visites qu'il lui faisait, les facilités qu'il offrait à ceux de ses frères qu'elle dirigeait aussi, on s'explique aisément que ces maladroites, bien que très innocentes, aient été exploitées par ceux de l'autre parti. Le P. Viller a raconté leurs nouveaux exploits avec sa franchise ordinaire et avec une sérénité où je ne saurais prétendre. Décidément rien ne l'irrite que la simplicité de Gagliardi. « La vertu du supérieur, écrit-il, et celle de M<sup>me</sup> Isabelle ont beau être au-dessus de tous les soupçons: cela n'empêcha point les gens de parler. Dès juillet 1587, le Provincial de Milan... est averti par le général Aquaviva qu'il doit modérer les visites à M<sup>me</sup> Isabelle; les Pères y vont trop souvent. Des dénonciations dont nous ignorons la teneur — (il veut dire sans doute que les autographes

(1) Cf. *l'Apologie pour Fénelon*, pp. 42-45.

ne se trouvent pas dans les archives; car, pour la teneur, elle est assez claire) — sont venues au général qui s'inquiète. A plusieurs reprises Claude Aquaviva réitère sa monition. Puis, en 1588, il expédie à Milan un nouvel enquêteur, le P. Maggio. « Aquaviva lui mande des instructions précises: 1<sup>o</sup> Qu'on ne reçoive de M<sup>me</sup> Isabelle aucune victuaille; — (pour ne plus vouloir des confitures qu'elle leur envoyait, il faut vraiment que ces bons Pères aient exterminé au moins la moitié de leur vieil homme) — 2<sup>o</sup> Que son confesseur seul aille la voir, et une ou deux fois par semaine, et pas plus. » Pour le dire encore en passant, cette dernière consigne n'est pas d'un supérieur bien sévère, ni même bien alarmé. Deux fois par semaine, et à domicile. Pourquoi un faveur qu'on réserve d'ordinaire aux princesses du sang? Isabelle était-elle si grande dame? Ou paralysée? Quoi qu'il en soit, tant d'égards semblent bien montrer l'estime singulière où on la tenait, même à Rome. Détail plus important, une lettre du général à l'enquêteur « nous laisse entendre que c'est toute la spiritualité d'Isabelle qui est en jeu, et que ses écrits sont incriminés (probablement notre *Breve Compendio*); que Maggio aille trouver l'archevêque de Milan, qu'il lui soumette tous les écrits d'Isabelle et qu'il le fasse juge de toute l'affaire. » A la bonne heure: enquête du P. Visiteur, procès à l'archevêché, pris entre ces deux feux, les coupables ne sauraient échapper au sort qu'ils méritent. Inutile d'ajouter que, pendant ces semaines d'ébullition, l'ennemi n'aura pas chômé. Toute l'équipe, assez puissante manifestement, aura donné. Ils en seront néanmoins, une fois de plus, si j'ose dire, pour leurs frais d'intrigues et de mensonges. « Il ne semble pas, conclut paisiblement notre historien, que l'affaire de 1588 ait le moins du monde ébranlé le crédit d'A. Gagliardi ni la renommée de sa pénitente. L'un et l'autre sortaient justifiés de calomnies répandues (1). » Comment ne voit-il donc pas, après cette double expérience, que les ennemis de notre petit groupe mystique sont disqualifiés pour toujours? S'ils recommencent, et nous savons bien d'avance qu'ils recommenceront, ils ne feront que changer de calomnie. Mais cette fois ils choisissent mieux. A force de forger on devient forgeron. Voici donc ce qu'ils ont forgé. A en croire ces bons apôtres, si dignes de foi comme nous savons — et le R. P. Viller m'a tout l'air de les croire — Isabelle et Gagliardi préparaient de longue main une vaste réforme des ordres religieux — les Mendicants compris — et de la Compagnie elle-même: complot scandaleux au premier chef et qu'il importait d'étouffer sans plus attendre. Le grave historien d'aujourd'hui qui nous le révèle ne s'étonne même pas qu'on ne l'ait enfin découvert qu'après quelque dix ans d'espionnage. Il ne s'étonne pas davantage de rencontrer sur les chemins de l'histoire un jésuite aussi pervers — ou aussi fou. Pour moi c'est là un conte à dormir debout. « Réforme » à plusieurs sens, comme « direction (2) ». Les religieux qui venaient à elle, nul doute en effet, qu'Isabelle ne les pressât de « réformer » leur propre intérieur, et, pour cela, d'observer d'abord avec une sainte rigueur les règles de leur Institut; ainsi faisait, de son côté, le P. Gagliardi, après s'être d'abord imposé à lui-même comme il nous le disait plus haut « une rénovation sincère de la tête aux pieds »; rénovation, réforme, c'est ici la même chose. En tout cela, quoi de criminel? Au pis aller, un certain rigorisme ou quelque exaltation de la part de Gagliardi, et chez Isabelle, des manques de tact ou de mesure. Mais qu'ils aient rêvé d'une réforme au sens anarchique du mot, c'est-à-dire qu'ils se soient concertés en vue de bouleverser, ou

de fond en comble, ou pour si peu que ce fût, les constitutions de saint Dominique, de saint François, de saint Ignace, rien, absolument rien ne nous permet de le croire, sinon les affirmations d'une clique haineuse que nous avons déjà prise, au moins deux fois, en flagrant délit de mensonge.

Si absurdes qu'ils nous semblent, c'étaient là pourtant les bruits qu'on fait courir, et bien entendu, jusqu'à Rome, comme le montre une lettre du général à Gagliardi :

On apprend que chez vous le bruit s'est répandu que Sa Sainteté s'est décidée à réformer les quatre ordres mendicants sur les instances de la Compagnie. Parce que cette rumeur peut apporter quelque dommage pour le service de Dieu, il nous a paru nécessaire que Votre Révérence déclarât notre avis là-dessus et qu'elle donnât l'assurance à tous que la Compagnie ne se mêle point de ces réformes.

Comme s'il eût écrit à un jésuite anglais: « Dites partout que nous ne songeons pas à empoisonner votre souveraine (1). »

Aquaviva ne m'a pas fait de confidences, pas plus d'ailleurs qu'au P. Viller; mais ni ses lettres, ni ses actes ne permettent de supposer qu'il ait donné raison aux accusateurs de Gagliardi. Il savait parfaitement que ce grand religieux — une des colonnes spirituelles de l'Ordre, un des commentateurs les plus autorisés de l'Institut — était bien incapable de comploter soit contre les mendicants, soit contre la Compagnie elle-même. Assurément, il l'eût préféré moins engoué d'une visionnaire, mais s'il l'avait tenu pour sérieusement suspect, il ne l'aurait pas laissé gouverner, pendant si longtemps et parmi tant de contradictions, la maison professe de Milan. Un jour vint toutefois où, sentant qu'il devait mettre fin à une agitation aussi furieuse, il éloigna Gagliardi de Milan et d'Isabelle: 1594.

Entre-temps l'affaire avait rebondi jusqu'au Saint-Père, lequel, du reste, ne se montra pas beaucoup plus pressé que le P. Aquaviva. Gagliardi avait pour le défendre auprès de Clément VIII, un certain cardinal Bellarmin, canonisé depuis, mais qui dès lors ne passait pas pour illuminé. La sentence fut portée en 1601, « très bénigne » nous assure le P. Viller. « Par un *viva vocis oraculum* », le Pape défendait à M<sup>me</sup> Isabelle de dicter désormais ses révélations et lui imposait silence. Le P. Jérôme Domenchi, provincial de Milan, s'empara de toutes les dictées existantes et les fit renfermer dans les archives de la province. Prison pour prison, celle de M<sup>me</sup> Guyon sera plus dure. Le pauvre Gagliardi n'était pas oublié. « On le blâmait d'avoir cru à la mission réformatrice (laquelle? les Mendicants ou l'intérieur) de M<sup>me</sup> Isabelle? Défense lui était faite d'en traiter encore avec elle, fût-ce par intermédiaire. Il devait, en outre, fournir une liste de tous ceux qui avaient traité avec lui ou avec la dame *con intento di reforme e pretesto di perfezione spirituali*, mais aucune peine ne fut prononcée... Leur soumission à tous deux fut exemplaire. » Gagliardi n'en resta pas moins supérieur de la maison professe de Venise, où cette sentence était venue le trouver. Il mourut à Modène en 1607.

« Après 1601, Isabella Christina Bellinzaga entre à peu près complètement dans le silence... Nous ne savons presque plus rien d'elle. Son nom reparait de loin en loin dans les lettres de missionnaires milanais, qui, du Japon ou de Macao, se recommandent

(1) VILLER, *op. cit.*, pp. 80-82. Détail délicieux parmi tant de vilénies: Aquaviva, parfaitement sûr de Gagliardi et des autres Isabelliens, a peur qu'ils n'obéissent avec trop de scrupule à ses prescriptions. Un an après l'enquête, il demande qu'on n'abandonne pas tout à fait M<sup>me</sup> Isabelle et qu'on ne cesse pas complètement les visites. Curieux souci: nouvelle preuve de l'intérêt qu'on portait en si haut lieu à cette femme. Preuve aussi que l'on prenait très au sérieux l'affiliation d'Isabelle à la Compagnie.

(2) Comme nos conjurés, mais, certes en toute innocence, le P. Viller joue sur les mots quand il dit que nous savons « par A. Gagliardi lui-même que la mission d'Isabelle était une mission de réformes », p. 83.

(1) L'exégèse que le R. P. Viller propose de ce document est un bel exemple d'hallucination critique. « Rien de plus sage, écrit-il, que ce mot d'Aquaviva. L'eût-il adressé à Gagliardi si celui-ci n'avait pas été pour quelque chose dans ces bruits de réforme? » La phrase est peu claire; mais si elle a un sens, elle veut dire: 1<sup>o</sup> que le P. Aquaviva est très sage de ne pas songer à réformer les mendicants, et Gagliardi très peu sage de méditer cette réforme, 2<sup>o</sup> que le P. Aquaviva n'aurait pas écrit cette lettre s'il n'avait pas soupçonné ce pauvre Père de s'approprier à demander au Pape la réforme des mendicants. La pensée d'Aquaviva est pourtant assez lumineuse. D'absurdes bruits courent sur notre compte: appliquez-vous à les démentir. Il sait bien (et Gagliardi ne l'ignore pas) que Gagliardi est « pour quelque chose dans ces bruits. » Eh! eh! c'est précisément le projet que ses calomnieux lui prêtent. Mais Aquaviva ne croit pas du tout que Gagliardi soit « pour quelque chose » dans le projet même.

à ses prières. » Comme Fénelon à M<sup>me</sup> Guyon, ces missionnaires restent fidèles à leur ancienne « Mère spirituelle » ; à celle, veuve-je dire, qu'ils allaient voir jadis *en intento di reforme e pretesto di perfezione spirituali* (1). Elle est morte à Milan, le 26 janvier 1624, à l'âge de soixante-douze ans... et ses funérailles ont été un triomphe. Plus de cinquante des principales dames de Milan se proposaient d'accompagner le cercueil avec des torches allumées... Une violente (et deux fois symbolique) tempête de neige empêcha le cortège. Mais à l'église le concours fut immense. Il fallut défendre le corps contre la vénération indiscrette de la foule qui l'aurait mis en pièces pour avoir des reliques. Quelques jésuites (sans malice) se proposaient d'écrire sa vie (le général) Vitelleschi ne le permit point. Mieux valait oublier le passé « heureusement apaisé par la grâce du Seigneur », et non moins heureusement ressuscité par l'érudition du P. Viller. On a vu ce que lui devait le présent chapitre; l'histoire des mystiques italiens lui devra naturellement plus encore; et plus encore si on l'écrit jamais, l'histoire critique de la délation soi-disant dévote à travers les âges. Un de mes amis rêvait d'aborder ce vaste sujet. Mais les éditeurs l'encouragent peu; ils assurent que les in-folio ne se vendent plus.

\* \* \*

Il est très curieux, comme le P. Viller le fait remarquer à plusieurs reprises, que les ennemis, pourtant si avisés, si implacables de nos deux mystiques n'aient pas exploité contre eux les singularités doctrinales du *Breve Compendio*. N'auraient-ils donc pas su discerner le venin de ce petit livre que de plus clairvoyants assimileront plus tard au *Moyen Court* de M<sup>me</sup> Guyon, et à d'autres œuvres également diaboliques? Seules paraissent alors compromettantes les révélations proprement dites d'Isabelle, avidement recueillies et maladroitement répandues par Gagliardi (2). La sentence de Clément VIII ne frappe que des paperasses de ce genre : elle ignore ou elle épargne le *Breve Compendio*, dont elle ne gênera d'aucune façon l'extraordinaire fortune (3).

Il ne faut demander ni à Gagliardi ni à Isabelle quelle est exactement leur part respective dans la composition de cet ouvrage. Question mal posée, diraient-ils, puisque, en vérité, le *Breve Compendio* ne leur appartient ni à l'un ni à l'autre. Ils ne sont tous deux que de simples secrétaires. Isabelle écrit ou parle sous la dictée du Saint-Esprit; Gagliardi écrit sous la dictée d'Isabelle, conservant, autant qu'il est possible à un théologien, « les termes mêmes » de la voyante « afin de ne point altérer l'élevation du style dont elle s'est servie (4) ». C'est ainsi, du moins, qu'à tort ou à raison, mais avec la conviction la plus absolue, ils se représentent les choses, et bien que, pour ma part, je n'accepte pas leur construction ni la psychologie un peu sommaire qu'elle suppose, je ne crois pas qu'on puisse *a priori* la trouver ridicule sans contester du même coup la possibilité même de toute révélation particulière.

Non certes, que de mon autorité propre, j'interdise aux grâces prophétiques, ainsi que d'autres semblent le faire, l'accès de ces deux âmes foncièrement bonnes, et peut-être d'une vertu rare. Les saints eux-mêmes ne sont pas toujours à l'abri de l'illusion. Nul besoin toutefois d'attribuer une origine quasi miraculeuse à une œuvre qui n'apportait rien de proprement nouveau, et dont le plus grand mérite, l'unique même, est de ramasser en quelques

pages aussi harmonieuses que lumineuses l'enseignement commun des mystiques. Ils ont, d'ailleurs, tout à fait raison d'assurer que leur doctrine ne leur appartient ni à l'un ni à l'autre; ils l'ont apprise, non pas directement du Saint-Esprit, mais l'un de l'autre; elle est née d'une longue collaboration inconsciente, d'une sorte d'imprégnation réciproque dont ils sont excusables de n'avoir pas éclairci le mystère, plus facile pour nous, grâce aux documents que l'on vient de découvrir. Ce sont, je crois, les directions tâtonnantes de Gagliardi — et notamment les maquettes de méditations qu'il lui proposait — qui auront conduit cette femme si intelligente à réaliser puis à ordonner spéculativement une doctrine qu'elle vivait sans doute depuis de longues années, mais qu'elle eût été jusqu'alors incapable de professer. Gagliardi, de son côté, lui a dicté les éléments, les prémisses d'une synthèse qu'il entrevoyait déjà confusément, mais qu'il ne savait pas encore ou qu'il n'osait pas construire, partagé entre les pressentiments, les attraites qu'avait éveillés chez lui la lecture des mystiques modernes et les résistances que plusieurs de la Compagnie opposaient alors à cette même littérature, considérée par eux comme chimérique et propre à faire oublier les consignes « pratiques » du combat spirituel. Par où s'explique sans peine la stupeur éblouie où le plongèrent les révélations d'Isabelle. Sa voyante lui rendait ce qu'elle avait reçu de lui, elle lui renvoyait en quelque sorte ses propres leçons, mais amplifiées, filtrées, affermies et surtout simplifiées. Quoi d'étonnant qu'il ne les ait pas reconnues, qu'elles lui aient paru toutes neuves et tombées du ciel. Je suis, d'ailleurs, persuadé que Gagliardi a révisé de très près — pour ne rien dire de plus, sinon les visions d'Isabelle — au moins l'opuscule exclusivement doctrinal, et, si l'on peut dire, objectif, qui seul nous intéresse. Méthodique jusqu'à l'excès, tel que nous le montrent ses propres ouvrages, façonné de longue main au style de l'école, il a fait tout ce qui était en son pouvoir pour rendre inattaquable la présentation technique d'un message dont il croyait certes la substance toute divine, mais qui déconcerterait d'abord les théologiens de métier. J'espère bien, écrivait-il à un de ses frères qui se trouvait près du général à Rome, pendant qu'on y examinait les écrits d'Isabelle,

J'espère bien, à cause des rapports qui toujours ont été favorables et de la science du Père qui l'a dirigée, qu'on ne trouvera rien de faux. Voyez pourtant, avec le P. Louis Mansone, si, dans ses écrits, on a corrigé quelques façons de parler qui paraîtraient nouvelles. Car bien que quelques théologiens qui les ont vus ici aient jugé qu'il n'y avait rien qui se puisse noter d'erreur, néanmoins il nous paraît bon de supprimer quelques expressions qui peuvent paraître nouvelles (1).

Que le *Breve Compendio* ait figuré ou non parmi les écrits dont il est question dans cette lettre, comment imaginer qu'avant de répandre un ouvrage de ce caractère, Gagliardi n'en ait pas soumis tous les mots à une critique minutieuse? Pour moi, je ne m'en tiendrais pas là et je ferais encore plus large, immédiate, personnelle la part qui lui revient soit dans la conception, soit dans l'ordonnance, soit dans la rédaction de cette somme mystique. Mais enfin, sa collaboration aurait-elle été aussi réduite qu'on nous le dit, et que sans doute il l'a cru lui-même, nul ne peut contester que Gagliardi approuve, s'approprie de tout son esprit et de tout son cœur, ensemble et détail, ligne à ligne, la doctrine du *Breve Compendio*. Forts de cette évidence, nous prendrons ici congé d'Isabelle Bellinzaga et, pour faire court, nous attribuerons désormais leur œuvre commune au seul Achille Gagliardi. Au surplus, comme ces deux Italiens ne sont pas de notre paroisse, nous n'aurions pas à étudier ici leur doctrine si la haute spiritualité française ne l'avait unanimement adoptée.

HENRI BREMOND,  
de l'Académie française.

(1) VILLER, *op. cit.*, pp. 87-88.

(2) Sauf quelques lignes, et qui ne figurent que dans un très petit nombre d'éditions et de traductions, le *Breve Compendio*, œuvre de spéculation pure, ne renferme pas de visions. L'auteur ne se donne jamais comme inspiré.

(3) Ce petit livre se trouvait-il parmi les nombreuses dictées d'Isabelle qui avaient été examinées à Rome, bien avant la condamnation de 1602, et où les théologiens de la Compagnie (en cela d'accord avec ceux de Milan) n'avaient rien trouvé de répréhensible? C'est fort probable, mais le P. Viller n'ose l'affirmer (*op. cit.*, pp. 80-81). Il nous semble à nous que l'attention des réviseurs aurait dû s'absorber surtout dans l'examen de cette synthèse proprement doctrinale. Mais en fait les révélations et les visions les ont retenus d'abord, et peut-être au point de leur faire négliger le *Breve Compendio*.

(4) VILLER, *op. cit.*, p. 77.

(1) VILLER, *op. cit.*, pp. 80-81. A l'en croire, ces nouveautés litigieuses sont moins imputables à Isabelle qu'aux théologiens de Milan qui ont révisé ses écrits : « Ce sont plutôt des explications des nôtres que ses expressions personnelles. » L'engouement ne pourrait aller plus loin. Mais pour l'inquiéter ainsi, ne faut-il pas que les retouches aient été nombreuses?

## Journées d'agronomie coloniale

Les Journées d'agronomie coloniale, qui ont été organisées au Palais des Académies le 23 juin par les Instituts agronomiques de Gembloux, Louvain et Gand, ont vivement intéressé les colons, qui ne se contentent pas d'un regard superficiel.

Le caractère spécial de son objet agricole n'a guère engagé le public profane à y prêter l'attention voulue, et quand on nous demande d'en donner un rapide aperçu nous éprouvons de l'hésitation.

Il ne peut être question d'analyser l'ensemble des rapports, qui offrent une vaste matière de documentation; et il est téméraire de résumer le discours inaugural de S. A. R. le Duc de Brabant qui en est la pièce maîtresse; il en éclaire l'objet en termes précis et serrés, et sa forme condensée expose l'analyste au danger d'en affaiblir la force persuasive.

Nous devons nous contenter d'en indiquer le schéma, qui suffit à montrer combien le discours rompt avec les traditions de l'allocation rituelle des ouvertures solennelles de congrès.

Il poursuit un but constructif; il est la conclusion pratique d'études comparatives, que le Prince a poursuivies avec une remarquable ténacité par de nombreux voyages, faits au Congo et dans les principales colonies à production agricole.

S'inspirant des leçons de l'expérience, il trace un programme d'organisation pratique qui permettra à la Colonie de puiser largement au trésor de connaissances scientifiques et techniques accumulées dans le haut enseignement en Belgique.

Président d'honneur de l'assemblée et parlant devant une élite de savants et de techniciens, il commence par affirmer l'importance qui s'attache au progrès de l'agriculture dans l'enrichissement d'une colonie tant au point de vue matériel qu'au point de vue social, et il insiste sur le rôle capital de la science dans la mise en valeur du Congo.

Passant ensuite aux solutions, il indique un plan d'ensemble avec des modalités d'exécution.

Dans la pensée du Prince, le régime actuel des stations agricoles devrait être revu; il conviendrait d'y substituer un organisme à caractère plus scientifique et spécialement expérimental.

Cet organisme serait administré par un comité de gérance, dont les membres seraient principalement choisis parmi les personnalités les plus qualifiées de nos universités et de nos instituts agronomiques; le comité de gérance se prononcerait sur le nombre et l'emplacement des stations à maintenir ou à créer, ainsi que sur le programme des recherches et des expériences à entreprendre dans chacune d'elles; une collaboration étroite serait établie entre la direction des stations d'une part et l'administration territoriale, le service agricole de la Colonie et les concessionnaires d'autre part. Ainsi se généraliserait l'application raisonnée de méthodes et de principes scientifiques.

C'est la marche logique. Au sommet, la science, qui guide les stations expérimentales et qui, par elles, dirige d'une main sûre tous ceux qui, dans le monde officiel ou privé, collaborent à la mise en valeur de la Colonie.

Le Prince laisse juger de la portée pratique de ce programme en entrant dans quelques détails d'application.

Il signale le Mayumbe, qui, par ses conditions particulières de sol et de climat, s'indique pour recevoir une station expérimentale. Il parle du rôle des forêts, facteur essentiel du climat, de la sélection des plantes, qui en augmente le rendement et l'approprie

à la consommation, etc. Il cite même l'exemple de Yangambi, où l'on est arrivé à des rendements d'huile d'élais dépassant les meilleurs résultats obtenus en Orient.

Il suffit de connaître quelque peu l'histoire du Congo pour mesurer les pertes de temps et d'argent qui auraient été évitées si ce procédé rationnel avait été substitué dès l'origine aux tâtonnements et aux essais ruineux de l'inexpérience. Sous les tropiques, on ne peut travailler à l'aveugle; on ne peut investir des capitaux qu'après avoir exploré méthodiquement le champ de travail; c'est la seule façon de les féconder et de les garantir, dans la mesure du possible, contre les désastres des insuccès.

Les paroles d'expérience et de sagesse que le Prince a adressées à l'assemblée l'ont réconfortée dans sa foi coloniale.

M. Tschoffen, ministre des Colonies et M. Bouckaert, recteur de l'Institut agronomique de Gembloux, se sont faits les interprètes des sentiments de reconnaissance des auditeurs.

Ils ont mis en relief l'autorité que les études approfondies du Prince attachent à ses conseils, et ils ont salué son intervention comme un service nouveau rendu à la Belgique par la Dynastie qui ne s'est pas contentée de lui offrir une colonie, mais qui en poursuit encore le développement avec un dévouement méthodique.

Ces Journées ne se limiteront pas à une manifestation oratoire dont le souvenir se perd avec le temps; elles auront un lendemain; le Prince les a qualifiées de « premières », de telle sorte qu'elles constituent le commencement d'un effort persévérant, placé sous la direction éclairée d'un comité de gérance, et il a annoncé que, s'il n'avait pu aborder qu'un des aspects du développement agricole, l'aspect scientifique, il avait l'intention d'envisager plus tard d'autres aspects.

\* \* \*

Parmi les nombreux rapports qui ont été présentés aux Journées, il en est un qui traite de l'évolution agricole des indigènes. Son auteur, M. Pynaert, du ministère des Colonies, fait remarquer avec raison que cet objet soulève bien des problèmes nouveaux, d'ordre social et juridique.

Ils touchent à la question de la propriété indigène et du patrimoine familial transmissible à la femme et aux enfants; ils sont à la base de l'évolution juridique de la société indigène qui, par sa progressive transformation, doit être mise en état de s'approprier les avantages de l'activité européenne.

Ce n'est pas le moment de montrer l'état de déchéance économique et morale dans lequel vivaient la plupart des peuplades congolaises et qui les retenait plongées dans des conditions de vie incompatible avec la dignité humaine. Là où il n'existe pas de patrimoine familial transmissible à la femme et aux enfants, il ne peut se former un esprit de travail qui crée la richesse et le bien-être; et là où il n'existe pas un droit de propriété terrienne plus ou moins mitigé, il ne peut se former un paysan indigène, attaché au sol, tel que le souhaitaient le ministre des Colonies, M. Crokaert, et son successeur M. Tschoffen.

Ces idées ne rencontrent plus ni contradiction, ni indifférence, et les réformes juridiques, qui doivent les réaliser en organisant la propriété indigène avec le droit successoral, appartiennent à un avenir prochain. Elles ont fait l'objet de nombreux travaux, dont ceux du Comité permanent du Congrès colonial; elles ont été exposées par nous dans le numéro du 1<sup>er</sup> juillet 1932 de la *Revue catholique des idées et des faits*.

Le Comité permanent a nommé une commission restreinte qui doit préparer des textes pouvant servir à une réglementation officielle; et de son côté, le ministère des Colonies poursuit la mise au point d'une formule de décret, dont on peut voir des éléments dans l'étude approfondie du comte de Briey (voir dernier numé-

de la *Revue du Congo*; voir aussi une étude de M. Gohr, présentée à l'Institut colonial international, session de 1933).

Le défaut d'adaptation juridique de la société indigène aux transformations économiques sociales a créé des situations intolérables; encore aujourd'hui, l'épargne du défunt, souvent la règle générale, appartient non à la femme et aux enfants, mais au clan maternel, et il existe à Léopoldville des immeubles d'une valeur de 30 millions qui, appartenant à des indigènes non immatriculés, ne peuvent pas être représentés par des titres réguliers!!

La mission du pays colonisateur est de faire disparaître progressivement les obstacles que la coutume séculaire oppose ainsi au relèvement des populations et d'adapter leur cadre social antiéconomique et antifamilial aux conditions de vie et d'activité nouvelles; dans les pays primitifs le droit doit être aussi vivant et aussi souple que dans les pays civilisés. A chaque pas fait dans la voie du progrès économique doit correspondre un pas dans la voie juridique. Il en faut conclure que l'autorité chargée d'observer la vie indigène et de suggérer les formes juridiques nouvelles de l'activité sociale doit être sur place, en contact direct avec les populations; un régime centralisateur de gouvernement qui prétendrait administrer à distance risque d'agir à contretemps, en arrivant trop tard ou trop tôt.

Nous touchons ici à la question de la réorganisation administrative, qui vient d'être résolue suivant le projet atténué du gouverneur général, le général Tilkens, et que nous aurons peut-être l'occasion d'apprécier ailleurs.

Retournons au rapport intéressant de M. Pynaert, qui a été approuvé par le Congrès. On sera unanime pour admettre que l'évolution agricole appelle l'évolution juridique et que celle-ci doit faciliter celle-là. Ce sont deux problèmes connexes, dont l'examen exige la collaboration des agronomes et des juristes et qui sont également dignes de la préoccupation du gouvernement colonial.

EM. TIBBAUT,  
Ministre d'Etat.

## Hair<sup>(1)</sup>

Que nos purs italianistes me pardonnent si je ne lis pas dans le texte, où ils prennent évidemment une force singulière, les versets suivants :

- » Par moi, l'on va dans la cité des pleurs,
- » Par moi, l'on va vers la douleur éternelle,
- » Par moi, l'on va vers la race damnée.
- » O vous qui entrez! laissez ici toute espérance.
- » Je vis ces paroles écrites en caractères ténébreux sur le haut du portique.
- » Je m'écriai :
- » — Maître! que leur sens est donc dur!
- » Il me répondit :
- » — Oui. C'est ici qu'il faut avoir le cœur haut et que doit expirer toute lâcheté. Nous sommes parvenus au lieu où je t'ai dit que tu verrais des âmes malheureuses.

» Puis, posant sa main sur la mienne, il m'introduisit dans les sombres mystères. Là, des soupirs, des pleurs, des cris perçants retentissaient. C'est pourquoi, d'abord, je me mis à pleurer. D'horribles discours, des paroles de douleur, des accents de colère, des voix criardes et rauques, des froissements de mains qui se cho-

quaient entre elles, formaient comme un tumulte qui roule toujours dans cet air éternellement orageux, comme le sable quand le vent tourbillonne (1). »

MESDAMES,  
MESEMOISELLES,  
MESSIEURS,

A quelque degré de scepticisme gouaillier que soit descendu l'esprit de notre époque, on ne peut réfléchir sérieusement sur le sujet qui nous réunit sans ressentir comme Dante (dont vous n'avez pas manqué de reconnaître les accents) la peur d'angoisse dont il fut pris au seuil des cercles infernaux. Désarmé, au moment d'aborder les sombres mystères dans lesquels il allait s'aventurer, le grand poète pleure; c'est le même sentiment de détresse qu'on éprouve devant le gouffre noir de la haine où nous devons pénétrer ce soir. Marécage sans fond dont il va falloir, coûte que coûte, remuer les gaz délétères, abîme infernal qu'il va falloir sonder avec courage.

Que ramènera la sonde? Des observations nombreuses, des faits, mais aussi des lambeaux de chair qui sont, à n'en pas douter, des lambeaux de cœurs humains. Lambeaux anonymes, pensez-vous sans doute, qui ne peuvent que nous émouvoir superficiellement, telles ces macabres trouvailles que la police retire journellement de quelque fleuve et ne parvient pas à identifier. Ne vous y fiez pas, mesdames et messieurs; il se peut qu'au passage un mot, un fait douloureusement précis vous les fassent reconnaître, ces lambeaux anonymes, comme appartenant à quelqu'un des vôtres..., qui sait... peut-être à vous-mêmes.

Sans doute, certains privilégiés peuvent-ils dire :

— Mais nous ne connaissons pas l'affreux sentiment dont vous allez parler; nous ignorons la haine.

C'est possible, et je vous en félicite; mais en sera-t-il toujours ainsi? N'est-il pas certains lacs aux eaux dormantes sur lesquels une traversée paisible et joyeuse au début se termine dans la tempête ou l'angoisse? Ainsi, à quelque tournant de votre vie, êtes-vous tous exposés à voir tout à coup la haine surgir devant vous : ou bien c'est votre propre cœur qu'elle tentera d'envahir, ou bien c'est le cœur d'un autre qu'elle envahira, qu'elle tournera contre vous; alors, une réaction s'ensuivra, un débat intérieur aura lieu, une attitude sera prise. Oh! puisse, ce jour-là, ce que nous aurons dit ce soir revenir à votre mémoire et vous inciter à prendre le parti de l'oubli, mieux que cela, de l'amour qui s'efforce de pardonner!

En tout cas, aujourd'hui même, ici même, tant à l'orchestre qu'au balcon, il se trouve sûrement dans cet auditoire des êtres dont le cœur abrite quelque haine. Eh bien, qu'ils sachent bien ceci : si c'est en pensant très spécialement à eux que je vais mettre à nu cette force corruptrice, loin de songer à m'ériger en juge de leur cas personnel si caractérisé qu'il soit, je m'efforcerai fraternellement de les aider à voir clair dans les ténèbres de leur âme. Et si, par devoir, il m'arrive de frapper un peu dur, je ne cesserai pas néanmoins d'avoir devant les yeux que la haine souffre autant qu'elle fait souffrir; et je n'aurai qu'un geste : tendre les mains aux plus endurcis dans leur haine, avec l'espoir de leur être secourable. Puissé-je réussir, en les pacifiant et en les rendant meilleurs, à les rendre de surcroît moins malheureux!

\* \* \*

Il nous faudra d'abord, Mesdames et Messieurs, avoir le courage de regarder la haine bien en face, soit au moment où elle fait grimacer individuellement un visage d'homme ou de femme, soit au moment, plus redoutable encore, où elle tord en même temps

(1) Conférence prononcée à la tribune des Conférences Cardinal-Mercier.

(1) *La Divine Comédie*, début du chant III.

par milliers des bouches d'hommes en proie aux haines collectives.

Mais contempler longuement et dépeindre de tels visages serait d'une morbidité sans excuse, si (bien que la chose au premier abord paraît paradoxale) au spectacle de la haine nous n'avions quelque chance de prendre une leçon d'amour. Comme Dante, en effet, reposait ses yeux des visions infernales en évoquant la douce image de Béatrice, ainsi nous-mêmes pourrions-nous, devant les ruines accumulées par la haine, reposer nos regards en contemplant les traits purs et radieux de l'amour idéal.

Forts de cette certitude, entrons sans plus tarder dans la « cité des pleurs ». Nous y demeurerons aussi longtemps qu'il faudra pour étudier les caractères, les causes, les effets de la haine individuelle et des haines collectives; et nous nous demanderons ensuite s'il n'existe pas de par le monde un traitement spécifique qui puisse leur être appliqué avec succès.

### La haine individuelle

A peu de retouches près, et « quand aucun regard étranger ne l'oblige à sauver la face », comme l'a si bien noté l'auteur de l'admirable *Nœud de vipères*, la Haine ne peut-elle pas se dessiner comme ceci : traits décomposés, mâchoire serrée, regards durs ou sournois, sourire prélude d'une redoutable morsure, teint trouble, front barré d'une idée fixe, poings tendus, moins crispées, voix sifflante, cris rauques?

Comment est-elle vêtue? Tantôt de haillons, tantôt avec la plus suprême élégance.

Que brandit-elle? Une torche.

Que dissimule-t-elle parfois? Un browning chargé à balles, car avec elle apprêtons-nous à glisser plus d'une fois dans le sang.

Qui compose son escorte? L'injustice, la jalousie, les colères, les meurtres.

De quels moyens use-t-elle? Que lui importe, pourvu qu'elle empoisonne le bonheur de l'adversaire, qu'elle paralyse son essor, qu'elle réussisse à l'abattre, qu'elle le piétine, qu'elle l'écrase et, enfin, qu'elle connaisse cette minute de triomphe où, avant l'heure de la justice, elle puisse s'écrier l'écume aux lèvres :

— J'ai vaincu, enfin je suis vengée!

Issue souvent de l'amour, poursuivant l'amour, comment s'étonner de certains traits de ressemblance avec lui? Comme lui, en effet, « n'occupe-t-elle » pas, ne « possède-t-elle » pas son homme tout entier? On hait comme on aime, avec toutes ses forces vives, de tout son pouvoir.

Comme l'amour, on la dit aveugle; comme l'amour, la pensée et la vue de son objet l'alimentent ou la rallument; comme l'amour, elle ne connaît ni trêve ni merci. Le haineux perd, comme l'amoureux, appétit et sommeil, et la vie elle-même pour lui n'a plus de prix, si ne triomphe sa passion.

A ce fait-divers d'un homme qui tire sur sa femme, sur son amie, sur son rival et qui tourne ensuite son arme contre lui-même, on ne prête plus guère attention tant la chose est banale. Ce sont là récits quotidiennement servis par nos journaux; on n'achève même plus l'entrefilet : il est si courant, n'est-ce pas? le drame qui supprime en quelques instants deux, trois, quatre existences, qu'il ne vous fait même plus frémir.

Mais y avez-vous suffisamment songé, Mesdames et Messieurs, entre la haine qui arme le bras de l'homme du peuple ou du sié, et qui provoque tout de même votre indignation, et celle qui est peut-être en train de couvrir dans votre propre cœur, il n'y a pas de différence de nature? Ce qui vous illusionne, c'est la très réelle diversité des causes de la haine et de ses manifestations, mais le but est toujours le même. Il est identique chez le savetier et le financier, le gâcheur de plâtre et le membre du Jockey-Club, la dactylo et l'ambassadrice; et ce but unique, c'est de détruire.

Oui, détruire, et pour détruire faire souffrir, dût-on soi-même en souffrir et en mourir. Souvenez-vous plutôt des fameuses imprécations de Camille :

*Rome, l'unique objet de mon ressentiment!  
Rome, à qui vient ton bras d'immoler mon amant!  
Rome qui t'a vu naître et que ton cœur adore!  
Rome enfin que je hais parce qu'elle t'honore!  
Puissent tous ses voisins, ensemble conjurés,  
Saper ses fondements encor mal assurés!  
Et, si ce n'est assez de toute l'Italie,  
Que l'Orient contre elle à l'Occident s'allie!  
Que cent peuples unis, des bouts de l'univers,  
Passent pour la détruire et les monts et les mers!  
Qu'elle même sur soi renverse ses murailles  
Et de ses propres mains déchire ses entrailles!  
Que le courroux du ciel allumé par mes vœux  
Fasse pleuvoir sur elle un déluge de feux!  
Puissé-je de mes yeux y voir tomber la joudre,  
Voir ses maisons en cendre et les lauriers en poudre,  
Voir le dernier Romain à son dernier soupir,  
Moi seule en être cause et mourir de plaisir!*

« C'est le naturel de la haine, a dit Bossuet, de vouloir détruire son objet comme de l'amour de le conserver. »

Sans que vous donniez la mort à votre ennemi, vous le tuez déjà par la haine qui porte toujours dans l'âme une disposition homicide. C'est ce dont nous allons nous rendre compte maintenant, en descendant les degrés des cercles infernaux qui constituent son empire.

\* \* \*

Qu'est-ce qui s'offre à nos regards dans le premier cercle?

Toutes les antipathies et aversions qui obscurcissent notre regard, au point de nous empêcher de voir sous leurs véritables traits certains êtres pour qui, sans aucun motif légitime, nous n'avons que froideur, sécheresse, regards hautains, paroles tranchantes et acerbes. Pourquoi, en effet, les êtres nous sont-ils antipathiques? Parce qu'ils ne pensent pas comme nous, ne professent pas le même credo, ou, tout simplement, parce que leur tempérament diffère du nôtre ou que leur visage ne nous revient pas. De ces antipathies, Goethe a très justement et très poétiquement dépeint la genèse.

« Les hommes, dit-il, ressemblent à des vases flottant sur l'eau et qui vont au gré des flots se choquer les uns contre les autres. »

Le choc, sans doute, n'entraîne pas toujours de tragiques conséquences. N'oublions pas, toutefois, cette remarque du sympathique docteur Gilbert Robin, si excellent observateur des tares humaines :

« Les haines les plus farouches et les plus profondes sont peut-être les haines sans squelette apparent, celles qui ne s'appuient sur rien et qui relèvent de l'antipathie et de l'aversion. »

N'est-ce pas dire assez clairement, Mesdames et Messieurs, que, si nous n'y prenons garde, les aversions et les antipathies finiront par ronger notre cœur comme le bacille de Koch, non combattu à temps, ne tarde pas à ronger les poumons où rien ne faisait d'abord soupçonner sa présence?

\* \* \*

Pénétrons dans le second cercle.

Là, à côté des « haines sans squelette », s'en rencontrent d'autres qui procèdent de motifs d'une déroutante puérilité.

La presse n'a-t-elle pas placé sous nos yeux, il y a quelques mois, l'affreux bilan d'une querelle de famille : trois crimes,

cinq victimes, un condamné à mort, quatre enfants laissés orphelins? Et cela, pourquoi? Parce qu'une magnéto avait disparu! « Vaudeville tournant mal », avait conclu avec placidité le journaliste parisien qui relatait l'affaire. S'il avait voulu pousser plus loin l'analyse, sans peine il aurait découvert la substance intime des faits et aurait dit, tout ému :

— Cherchez la haine.

Oui, cherchez la haine et ses racines secrètes, et vous mettrez à jour cupidité, luxure, jalousie, envie, orgueil, colère, tout cela aboutissant au meurtre.

J'ai nommé la cupidité la première; c'est elle, en effet, semblerait-il, qui favorise le plus souvent l'éclosion des haines, et plus particulièrement des haines si primitives et si farouches des paysans. Les romanciers naturalistes d'hier, les « populistes » d'aujourd'hui, seront ici toujours en deçà de la vérité.

Et, d'ailleurs, dans quel milieu social l'intérêt n'aiguise-t-il pas les haines? Ah! les notaires en savent long sur ce chapitre! S'ils pouvaient parler, ils nous diraient que, plus les familles sont riches, plus les haines souvent y demeurent vives et tenaces, et que nombreux sont les mourants qui ont fait de leur testament l'arme suprême de leur haine. Les testaments! Qui ne sait les âpres discussions auxquelles donne lieu si souvent leur lecture : la dépouille du défunt n'a pas encore quitté la maison que, déjà, les héritiers se dressent les uns contre les autres et se jettent à la tête les injures innombrables qui sont, hélas! le prélude d'une brouille éternelle.

Ce n'est pas tout. Harpagon n'est plus seul « à trouver beaux les yeux de sa cassette » et à traiter en ennemi celui qui passe à côté d'elle. Si les hommes de notre temps, à la différence du héros de Molière, n'aiment pas l'argent pour lui-même, ils le considèrent comme le levier avec lequel ils pourraient soulever le monde, ou, si vous préférez, comme le dieu tout-puissant qui seul peut faire jaillir la source où ils étancheront leur soif de jouissance. Aussi l'adorent-ils avec toute la fureur de leurs convoitises matérielles, et quiconque menace leur richesse devient aussitôt leur pire ennemi. Ils ont quelquefois moins de haine pour le destructeur de leur foyer que pour le destructeur de leur fortune. Ne voit-on pas journellement le mari et l'amant se serrer la main et dîner ensemble, et cela très consciemment? On voit beaucoup moins les victimes exaspérées des financiers banqueroutiers passer le week-end dans la propriété de leurs bourreaux.

Il y aurait ici beaucoup à dire sur la « guerre à mort » déclenchée par la crise économique actuelle entre concurrents en affaires ou en place. Mais le temps nous manque. Notons seulement, en passant, que la haine spécifiquement humaine engendrée par l'intérêt dépasse toujours en horreur la haine de l'animal qui défend son os. Ce dernier ne fait que suivre son instinct; l'homme seul, à vrai dire, a la volonté de haïr.

\* \* \*

Le troisième cercle infernal qui s'ouvre maintenant devant nous est celui des régions troubles où l'amour jaloux et envieux se transforme en haine, en haine qui risque d'aboutir au meurtre.

Comment s'opère la transformation? M. Henry Bidou, avec sa puissance d'analyse psychologique si remarquable et sa rare délicatesse, l'a dit ici même dans sa conférence sur les meurtriers de leur amour. Mais il est une question, me semble-t-il, que le sympathique conférencier a passée sous silence, et qu'il est de mon devoir d'examiner en tant que prêteur, éveillé et serviteur par profession des forces spirituelles. Cette question, la voici :

— Pourquoi, aux mains de l'amour, du bel amour, parti si allégrement à la conquête du bonheur, ne reste-t-il trop souvent au total que des doigts poissés de sang?

Ma réponse est bien simple : L'amour qui est capable de se transformer en haine n'est pas l'amour, il n'a jamais mérité ce nom.

— Quoi! vous écrierez-vous, forts peut-être d'une douloureuse expérience, vous osez soutenir qu'Othello et ses semblables n'ont pas véritablement aimé?

Oui, Mesdames et Messieurs, je le soutiens, et hardiment. Emportés tout entiers par la passion, c'est-à-dire par une force aveugle qui n'agit toujours que conformément à ses intérêts, leur cœur n'a pas abrité le doux, le fort, le généreux, l'immortel amour.

Ah! quand donc en arrivera-t-on à dissiper l'équivoque, sans cesse entretenue, qui s'est tissée autour de l'amour? Quand finira-t-on de confondre le plus noble et le plus puissant des sentiments humains, qui est essentiellement « don de soi », « générosité », « joie divine », « angle ouvert sur l'infini », « bonheur créateur », avec l'instinct aveugle et illimité qui n'est qu'égoïsme, convoitise, honteuse recherche de soi-même et de soi seul, désir de posséder exclusivement ou de détruire?

L'amour, celui qui seul mérite ce nom, entraîné par la force divine dont il émane, dans son élan sublime dépasse infiniment l'instinct éphémère et la jouissance à tout prix. Créé par Dieu, voulu par Dieu, qui s'est défini lui-même! « Eternel Amour », il ne renie jamais ses origines.

Il aime comme Dieu aime, non égoïstement, mais généreusement. Il n'asservit pas, il libère. Il n'abaisse pas, il élève. Il n'accapare pas, il ne prend pas, il donne; il donne tout ce qu'il possède, et, quand il a tout donné, s'il le faut, silencieusement, il se sacrifie pour faire vivre ou sauver celui qu'il aime.

Thèse bien audacieuse, dira-t-on, et que rejettent les trois quarts des hommes. Oui, et voilà pourquoi, précisément, leur amour, caduc et ruineux dans son principe même, ou bien se transforme en haine, ou bien est condamné à mourir lamentablement, après avoir rempli la terre du bruit de ses déceptions, de ses douleurs, de ses rancunes et de ses colères.

Venu sur cette terre pour révéler à l'humanité la loi du véritable amour, le Christ a dit, et il a joint l'exemple au précepte : « Aimer, c'est donner sa vie pour ceux qu'on aime. » Qu'est-ce à dire, sinon que l'amour qui n'est pas prêt à tous les sacrifices n'est pas de l'amour? Il demeure toujours de la haine en puissance, et une étincelle suffit pour réduire en cendres sa mince écorce d'apparente générosité. Et c'est là, Mesdames et Messieurs, ce qui explique tant de drames, tant d'horreurs que je n'ai pas à décrire, et qui sont trop souvent l'épilogue tragique de pauvres amours qui se croyaient immortels.

Qu'il me soit permis de vous poser une question, Mesdames, à laquelle je vous laisse le soin de répondre dans le silence de votre conscience.

Votre amour conjugal est-il amour ou égoïsme camouflé, épouses qui prétendez aimer votre mari, mais qui n'admettez pas, sans scènes ou bouderies insupportables, que celui-ci donne à sa profession, à ses responsabilités sociales ou à l'apostolat un temps qui, à votre avis, devrait être consacré à vous adorer?

Votre amour est-il amour ou jalousie déguisée, mères qui, ressemblant plus ou moins à cette femme dont François Mauriac a si fortement stigmatisé la tyrannie, n'hésitez pas à briser la situation, le foyer, la vie d'un fils ou d'une fille afin d'être bien seules à régner sur leur cœur?

« Est-ce que je ne suis pas là pour t'aimer plus que toutes les femmes? » dit la triste héroïne du roman à l'enfant que, dans son égoïsme jaloux, elle voudrait empêcher de fonder un foyer. « Vous ne me prendrez jamais le cœur de mon enfant », déclare-t-elle ensuite à sa bru que, dans sa jalousie, elle laisse mourir faute de soins.

Genitrix! si le rôle du romancier n'est que de vous

dépeindre, vous et les conséquences de votre dépravation, le mien est d'essayer d'ouvrir vos yeux à la vérité en vous criant bien haut :

— Prenez garde! vous accumulez sur votre amour des charbons ardents. Un jour viendra où l'enfant idolâtré, si bon ou si faible qu'il soit, dégoûté jusqu'à l'écoeurement de votre tyrannie à base de jalousie et de haine, se dégagera de vos entraves. Parce que vous aurez été infidèles à votre sublime vocation maternelle et n'aurez pas voulu obéir à la loi du sacrifice silencieux, il se détachera de vous; et, s'il ne vous accuse pas ouvertement d'avoir gâché sa vie, vous aussi peut-être, comme la mère de Fernand Cazenave, il vous faudra partir pour l'au-delà l'âme lourde de remords et accablés, sinon sous le poids des reproches de votre enfant, du moins de son indifférence glacée. Oh! quel châtement alors pour votre amour maternel dévoyé!

Non moins horrible à contempler la grimace haineuse de l'envie.

L'envie! Tous, plus ou moins, nous en portons le germe dans le sang, et il n'est ni sérum ni vaccin qui puisse nous désinfecter radicalement.

Admettons qu'on réussisse à égaliser les hommes extérieurement dans leurs conditions d'existence et de développement, quel étatisme parviendra jamais à les égaliser dans leurs désirs et leurs besoins profonds? Qui fera que la femme laide n'envie la femme jolie; la faiblesse, la force; l'homme mûr, la jeunesse et ses possibilités merveilleuses; le vieillard désabusé, l'enfant joyeux qui sourit à l'avenir? Nous sommes ainsi faits que rien de ce que nous possédons ne comble l'abîme de notre cœur, et au vide que nous sentons douloureusement, la plénitude apparente des autres est une sorte d'insulte. Souvenez-vous de la fable :

*Paisiblement, sur l'herbe sombre,  
Un beau ver luisant reposait.  
Modeste, se cachant dans l'ombre,  
Sans le savoir, il reluisait.*

*Le vil crapaud sort de sa cave,  
Tout verdâtre, tout limoneux;  
Et l'envieux de cracher sa haine  
Contre le beau ver lumineux.*

*« Mon Dieu! que t'ai-je fait? s'écrie  
Le pauvre ver tout éperdu;  
D'où te vient donc tant de jure?  
— Pourquoi, dit l'autre, brilles-tu? »*

Les succès et les qualités des autres? Les meilleurs d'entre nous les supportent peut-être sans broncher; mais les médiocres, eux, ne songent qu'à s'en venger, et l'abcès haineux se forme lentement au fond du cœur humain. L'infection gagne la volonté, et aussitôt tous les drames de l'envie d'éclater, bas ou mesquins ou de grande envergure, mais toujours corrupteurs et destructeurs.

C'est elle, l'envie, que nous retrouvons partout, au sein des foyers, nouant des « querelles de famille » qui dépassent en tragique celle dont notre ami Georges Duhamel a fait devant nous le procès; et c'est elle qui fera que frères et sœurs se haïront, comme on dit, très cordialement.

Est-il besoin, Mesdames et Messieurs, de faire le tour des ruines accumulées par l'envie et la haine qui en procède? Non, n'est-ce pas? Qui ne connaît les lieux où toutes deux ensemble elles entrent en maîtresses et exercent leurs ravages : salons luxueux où elles cachent leurs griffes (mais que de drames sous le vernis des convenances!); chambre solitaire de la provinciale d'où part le venin des lettres anonymes; ateliers et bureaux dont l'atmosphère est si vite rendue écoeurante par les brimades, les revanches, les représailles; prétoires aux haines éclatantes; studios et expositions où l'on s'efforce de discréditer, le plus spirituelle-

ment possible, ce que l'on déteste; salles de rédaction où se rédige les calomnies, armes de choix de la haine; coulisses de théâtre d'où fusent les médisances, pain quotidien de l'envie.

L'envie, la haine, hélas! je les vois pénétrer jusque dans les salles d'hôpitaux, où la détresse devrait pourtant les tenir toutes deux à l'écart. Je les vois même franchir le seuil des cimetières, où la grande niveleuse apprend pourtant aux survivants qui les fréquentent que la simple pierre tombale vaut le caveau luxueux, l'une et l'autre nous criant ensemble :

*... A quoi bon tant de haine,  
Et faire tant de mal, et prendre tant de peine,  
Puisque la mort viendra (1)?*

### Les haines collectives

Quelqu'un a dit : « Les âmes s'allument les unes aux autres comme des flambeaux. »

N'est-ce pas aussi le triste privilège de la passion corruptrice que nous étudions ce soir? En combien de cas, en effet, l'être haï ne se prendra-t-il pas à haïr lui aussi, — et parfois très farouchement, — en se disant :

— Ne suis-je pas, après tout, en état de légitime défense?

Et, bien vite, il conviera parents, amis, coreligionnaires, hommes de sa race à épouser ses sentiments. Ainsi, Mesdames et Messieurs, apparaissent les haines collectives dont il faut maintenant nous occuper.

Qui de nous n'en voit grossir le flot avec terreur? Notre époque présente cette contradiction et cette énigme douloureuse : jamais on n'avait tant parlé de fraternité, mais jamais non plus on n'avait senti d'aussi profonds abîmes se creuser entre les cœurs. Amour et haine, voilà les deux pôles extrêmes entre lesquels oscille perpétuellement le monde moderne.

Genève ne nous a-t-elle pas offert, cet été, le spectacle paradoxal de la Commission du Désarmement travaillant jour et nuit pendant qu'en Orient tonnait le canon? Et, pourtant, l'existence même de cette Société fameuse indique chez certaines nations le désir de désarmer les haines nationales. Ne voit-on pas les nationalismes exaspérés rétablir nerveusement leurs cloisons étanches pendant qu'on réclame et qu'on essaye de préparer l'union des peuples? Que faut-il en conclure? Que la paix et la fraternité ne sont qu'une utopie? Non, mais que des biens aussi précieux et aussi nécessaires à l'humanité ne peuvent être conquis par elle que de haute lutte, et parmi mille efforts répétés contre les haines tenaces des peuples.

Certains seront peut-être tentés de dire :

— Y a-t-il donc une différence fondamentale entre les haines collectives et les haines individuelles? Les premières ne sont-elles pas que des haines individuelles multipliées par un million?

Non, Mesdames et Messieurs. Assurément, les unes et les autres ont les mêmes effets de destruction et de corruption; mais, tandis que les haines individuelles se savent, en général, fautives et, à cause de cela, se cachent comme une tare, les haines collectives, au contraire, claquent toutes fièrement au vent, comme un drapeau. Ne se sont-elles pas avouées un jour, au Parlement, comme une honnête déclaration de parti? Souvenez-vous du trop fameux : « Je vous hais! » lancé à un groupe de députés par un chef de l'extrême-gauche. Ne se disent-elles pas créatrices? Souvenez-vous de Jaurès parlant de « la haine féconde ». Ne vont-elles pas, hélas! jusqu'à se proclamer saintes? Souvenez-vous plutôt... Mais n'anticipons pas.

Et cette aberration fait la moitié de leur succès et de leur mal-faisance. Les braves gens qu'elles empoisonnent veulent le bien,

(1) Victor HUGO, *Les Voix intérieures*.

mais ils le veulent par le mal. C'est là tout le fond de leur erreur. C'est ainsi que quelques-uns prêchent la haine en commun à outrance, comme si elle devait être le promoteur indispensable du progrès, et que d'autres ne voient de recours et de remède contre l'antagonisme des peuples ou des classes ou des races que dans un appel redoublé à la haine. Puisse-t-on amener les uns et les autres à reconnaître que l'esprit chrétien est fait, lui aussi, d'ardeur, de justice, de haine, mais de la seule haine du mal! En tout cas, gardons-nous bien de tomber dans leur erreur à tous en discutant avec eux sur un ton haineux : ce serait la pire des méthodes.

\* \* \*

Il est évident que les haines collectives gardent à nos yeux quelque chose de généreux, et c'est ce qui nous porte à les excuser et parfois même à les glorifier. Mais regardons-y de plus près, je vous prie.

Je passe rapidement sur le cas de ces haines collectives que sont les haines de famille à famille. Elles sont âpres, opiniâtres et s'étendent en tache d'huile; bien plus, on se les lègue comme un brasier sacré que l'on doit toujours entretenir, et l'on y mêle sottement le culte de l'honneur. Constatons seulement qu'elles corrompent des générations et des pays entiers; la Corse n'est-elle pas, tout autant que le pays des champs de fleurs, celui des vendettas qui n'en finissent pas? Le mieux qu'on puisse dire de ces haines est qu'elles ont parfois donné matière à des chefs-d'œuvre littéraires et naissances à de touchantes idylles. Roméo aurait-il aimé Juliette sans la rivalité haineuse des deux maisons? Je laisse aux auteurs de romans d'amour le soin de débrouiller l'affaire et j'arrive à des haines plus complexes : les haines de classes et de races.

Elles sont, vous le savez, terriblement à l'ordre du jour. Ceux qui les préconisent font de la haine la servante vertueuse d'une mystique : mystique du prolétariat, mystique du nationalisme étroit, l'une se proclamant au service d'une justice meilleure à instaurer, l'autre se retranchant derrière le grand sentiment de la patrie. Sont-elles défendables?

Disons-le bien haut, au risque d'en étonner ou même d'en scandaliser plusieurs parmi vous peut-être : Non, la haine, pas plus que la déloyauté, n'est jamais défendable. Elle est le mal, purement et simplement le mal, et la fin qu'elle se donne à elle-même ne justifie jamais les moyens dont elle se sert.

Mais, ici, attention! Trop souvent, on identifie lutte et haine, et l'on ne conçoit pas l'une sans l'autre. C'est là une erreur. Lutte et haine sont, en effet, très souvent associées, mais, précisément, il appartient à une civilisation digne de ce nom de les dissocier; il y va du progrès de l'humanité. Et qu'il me soit permis, en passant, de le dire bien haut à l'honneur de notre patrie : je ne connais pas de vrais Français qui n'en soient convaincus et qui ne soient arrivés à les dissocier.

Me direz-vous :

— Mais la lutte peut-elle donc exister sans la haine?

Parfaitement. Qu'est-ce donc qu'un combat de boxe, sinon une lutte dont on a soin d'éliminer la haine? Des intérêts sont en compétition; il y aura un vainqueur et un vaincu. Mais un arbitrage sévère aura réglé les *swings*, interdit les coups bas, certaines ruses malhonnêtes, tout ce qui pourrait révéler une brutalité haineuse. Les adversaires, après le combat, se serrent la main, et est éliminé, disqualifié tout champion qui, dans la lutte, s'est laissé emporter par une furie aveugle.

Pourquoi n'en serait-il pas de même entre les classes et les peuples? Et si j'ai espoir que cela arrivera, c'est que la France, la France généreuse, en donne depuis longtemps un magnifique exemple.

\* \* \*

Quiconque voudra se donner la peine de réfléchir aura vite fait d'entrevoir, d'une part, pourquoi il faut toujours condamner la haine, et pourquoi, d'autre part, toute lutte n'est pas à proscrire.

Cette réflexion, Mesdames et Messieurs, me semble dominée par une double vérité : Il est incontestable, comme l'a dit Nicolas Berlioz dans son dernier ouvrage, que « notre monde pécheur est une arène où se déroule un conflit de forces polarisées »; mais il est non moins incontestable, comme l'a écrit Marcellin Berthelot, que « la véritable loi des intérêts humains n'est pas une loi de lutte et d'égoïsme, mais une loi d'amour ».

D'où je conclus : laissons aux rêveurs le soin d'organiser dans les brumes l'embrassement universel et immédiat des Jaunes et des Blancs, des Noirs et des Américains, de la France et de l'Allemagne, du travail et du capital, et cela sans de multiples phases coupées de déceptions cruelles; pour nous, tenant compte de la réalité humaine, reconnaissons que la lutte a sa place marquée comme toute chose dans l'ensemble du plan providentiel, qu'elle peut être un élément épurateur ou le fruit d'une activité intense; que, par conséquent, elle ne saurait être éliminée ni proscrire entre peuples et entre classes.

Mais proclamons bien haut que, dès l'instant où elle est déclenchée par la haine, attisée par la haine, elle devient essentiellement mauvaise, essentiellement inféconde, que dis-je! essentiellement destructrice; que, par conséquent, elle doit être condamnée comme anormale et monstrueuse. Oui, soyons-en bien convaincus : la haine érigée en dogme d'Etat ou en principe d'action déshonore toujours la cause qu'elle veut servir et elle finit par la tuer; elle est le ver au cœur du fruit.

Et j'ajoute, en dehors de toute considération sentimentale ou morale : les haines de classes ou de races sont de lourdes erreurs de tactique. Pourquoi? Parce qu'en se refusant à ramener la lutte dans les limites qui excluent la haine, les partis et les peuples sont entraînés à des combats aveugles et sans merci, où se déchainent, dans toute leur brutalité et leurs conséquences dévastatrices, des instincts qui, en voulant éliminer un mal, ne font que le multiplier.

Et il ne saurait en être autrement. La haine ne peut engendrer que la haine, et, pour être collective, elle ne change pas de nature. Elle ne fait appel qu'aux forces matérielles et brutales. Or, jamais celles-ci n'ont fait avancer le monde; seules, les forces immatérielles font progresser l'humanité, parce que, seules, elles sont capables de soulever les individus et les peuples dans un même vouloir fraternel de justice.

Le fond du gouffre est-il atteint? Non, Mesdames et Messieurs.

La « vertueuse » haine, mise au service des grandes causes, après avoir corrompu le cœur du peuple, dénaturé l'idée de patrie, pénétre dans le domaine religieux et y revêt une forme plus hideuse et plus redoutable encore.

Toute l'Histoire est là pour le prouver : les haines religieuses sont les plus violentes et les plus implacables. Est-ce parce que la religion touche plus que les systèmes humains aux profondeurs de l'âme? Peut-être. Ce qui est sûr, c'est que, sur ce terrain, il devient normal, que dis-je! il devient vertueux de se battre pour ou contre un credo. Le libre penseur haineux refusera à l'homme religieux la liberté de penser autrement que lui; on ne sera pas digne de faire partie d'une majorité parce qu'on n'est pas assez laïque. De son côté, le chrétien haineux — exclura les athées de l'universelle fraternité qui est l'âme même du message évangélique.

Vous savez par quelles horreurs ces deux attitudes-là se sont traduites au cours des siècles : persécutions du début de l'ère chrétienne, inquisitions du moyen âge, Saint-Barthélemy, Terreur, etc.; des consciences violées, des droits méconnus, le frère devenu l'ennemi de son frère, des royaumes ou des républiques divisés contre eux-mêmes; de l'injustice, de la déloyauté, de la corruption, de la cruauté, du sang, et cela quelquefois sous le

\*\*\*\*

couvert de Dieu qui est vie, lumière, amour. En vérité, je ne pense pas qu'on puisse imaginer plus horrible diabolisme.

\* \* \*

Mesdames, Messieurs, notre douloureux pèlerinage est terminé; sortons vite de la « cité des pleurs ».

« La haine engendre la tristesse », a écrit Spinoza. Il en est de même, avec une atténuation facile à comprendre, de l'étude de la haine. Aussi me reprocherai-je de me borner à une révision de ses causes et de ses effets et de ne pas prêter attention à une question qui jaillit certainement de vos cœurs. Contre cette effroyable maladie de l'âme, n'y a-t-il pas de remède?

A l'encontre de ceux qui inclineraient pour la négative, frappés par ce fait que la haine est inséparable de la nature humaine, puisqu'elle a commencé avec Caïn, je réponds : Un remède, oui, j'en connais un, et d'ailleurs je n'en connais qu'un, mais il suffit.

Ce remède, il a été révélé à l'humanité il y a quelque deux mille ans : seulement, celle-ci ressemble trop souvent au malade qui refuse d'exécuter l'ordonnance de son médecin. Le médecin, ici, c'est le Christ, le Christ venu en ce monde pour rassembler en une seule famille ses frères en humanité, qui, dispersés par leur égoïsme, encastrés par toutes les barrières de clans et les frontières de races, s'ignoraient, se haïssaient, s'entre-déchiraient.

Et quel remède leur a-t-il donc prescrit? A-t-il dit :

— A la haine, répondez par la haine?

Où bien :

— Supprimez votre adversaire?

Non. Il a dit :

— Devant la haine, aimez. Celui qui vous hait, gagnez-le par la charité après que vous vous serez gagnés vous-mêmes en chassant de votre cœur tout sentiment de haine.

Et, en même temps, il a fait connaître aux hommes pourquoi l'amour devait dans leur cœur être victorieux de la haine.

— Vous êtes tous frères, leur a-t-il dit.

— Mais, objectera la pauvre nature humaine, comment arriver à pareille attitude? N'est-ce pas surhumain?

Non, c'est seulement chrétien, c'est-à-dire dure c'est quelque chose d'humain imprégné de divin, c'est un effort spirituel que Dieu soutient et qui pour autant est assuré du succès. Mais, pour aboutir au résultat, cet effort requiert, entre autres, deux conditions : d'abord, ne pas permettre à la pure sensibilité d'être maîtresse à bord, comme cela a lieu dans ces haines amorcées que sont nos aversions, nos antipathies; ensuite, donner le commandement à la raison, car le premier devoir en face de nos haines est un devoir intellectuel, puisqu'il ne s'agit que de bien comprendre les autres.

Le philosophe Guyau, mort tuberculeux à trente-deux ans, a laissé ce beau vers :

*On ne peut plus haïr l'être qu'on a compris.*

Comme il dit vrai! Une grande partie de nos haines ont leur source dans des confusions que l'on entretient et des malentendus que l'on éternise. Ah! si l'on voulait, se dégageant de tout parti pris et maîtrisant tout amour-propre, essayer de se comprendre et de se rendre mutuellement justice, quel changement dans les relations entre les hommes, et quel changement aussi dans les relations entre les peuples! Oubliant toutes leurs rancunes et leurs vieilles querelles, ils suivraient le conseil admirable de l'apôtre saint Paul : « J'oublie ce qui est en arrière et je m'étends vers l'avenir ». Alors, de leurs mains tomberaient les armes que la haine y avait mises, et ils se mettraient enfin à la tâche ensemble, décidés à marcher vers une civilisation pleinement humaine en s'aidant mutuellement et en faisant leur la belle devise de la Suisse : « Tous pour chacun, chacun pour tous ».

Chimère? Non, idéal, idéal à la réalisation duquel je crois, parce que je crois au triomphe des forces spirituelles, et qu'on ne peut désespérer de l'humanité quand on la regarde à la lumière de la foi chrétienne. Le poète avait raison :

*Les siècles, page à page, épellent l'Évangile,*

*Vous n'y lisiez qu'un mot et vous en lirez mille.*

*Vos enfants, plus hardis, y liront plus avant (1).*

PIERRE SANSON,  
Prêtre de l'Oratoire.

## Notre nouvelle crise

Quand ces lignes paraîtront, sans doute le Gouvernement anglais aura-t-il pris une décision d'une importance plus grande que toutes celles qu'il dut prendre depuis août 1914 quand, à la majorité d'une seule voix, le Cabinet vota la guerre.

Aujourd'hui, comme alors, la décision dépend des politiciens professionnels, et voilà bien le péril. En temps normal, les grands intérêts financiers du pays dirigent sa politique, mais, de temps à autre, de soudaines combinaisons de circonstances font que quelques hommes, groupés accidentellement et choisis arbitrairement sans souci d'aptitude ou d'habileté, ont à décider, à la hâte, en des matières où aucun d'eux n'a le sentiment d'engager sa responsabilité personnelle et où aucun ne peut être tenu pour responsable des erreurs qu'il commet.

Nous sommes, en Angleterre, à un de ces moments critiques. De la décision irréflective que prendra à la légère une poignée de parlementaires embarrassés dépendra notre sort : ou nous retomberons dans le chaos, ou nous commencerons à recouvrer la stabilité économique. Car, ou bien la Grande-Bretagne se joindra aux autres pays européens pour restaurer la monnaie saine; ou bien, par servilité continuée à l'égard des Etats-Unis, elle refusera d'agir avec l'Europe.

Quelle est la situation? Les principales banques centrales européennes : la Banque d'Angleterre, la Banque de France et la Banque Nationale d'Italie, sont d'accord pour stabiliser les monnaies. La Banque d'Angleterre, en particulier, fut le grand artisan de cet accord. Depuis longtemps la lire et le franc sont stables. Après l'écroulement de septembre 1931, on laissa la livre sterling osciller pendant des mois, mais elle approchait régulièrement de la stabilité. On la maintenait à une valeur équivalant à 85 ou 86 francs français, 64 ou 65 livres.

Il fut proposé de stabiliser temporairement à ces taux-là et il est certain que cet accord provisoire serait vite devenu permanent. Le monde eût disposé de nouveau de cette nécessité vitale de la paix économique : un moyen d'échange réellement commun.

On demanda aux Etats-Unis de se joindre à cet arrangement en disant à quel niveau de répudiation leur gouvernement s'arrêterait et de donner ainsi au dollar une valeur-or déterminée et fixe comme on le faisait pour la livre sterling, le franc et la lire.

Leurs délégués à la Conférence de Londres acquiescèrent, et tout était prêt pour un retour à des conditions normales basées sur des monnaies saines.

Soudain, le Gouvernement américain fit volte-face, renia l'accord donné par ses délégués, refusa de stabiliser le dollar, proposa de continuer à le dévaloriser sans fixer de limite pour, par là, diminuer de façon indéfinie les salaires immédiats et donc le prix de revient des articles d'exportation.

(1) Alphonse de Lamartine

Que faire en présence d'une pareille menace? Si la Grande-Bretagne se montrait ferme et refusait de suivre les Etats-Unis, elle pouvait stabiliser sa monnaie et, de concert avec les autres nations européennes, s'opposer à la menace d'être inondée de produits américains par une politique européenne commune. Les Etats-Unis réussiraient ou ne réussiraient pas dans leur dangereuse jonglerie monétaire, mais dans tous les cas, nous Anglais, serions à l'abri.

Malheureusement, si la Grande-Bretagne adoptait une pareille politique, elle apparaîtrait, aux yeux des Etats-Unis, comme coopérant à former le bloc économique européen que l'Amérique craint par-dessus tout. Elle semblerait poser un acte hostile; or, encourir le mécontentement des Etats-Unis est une chose que personne encore n'a osé faire en Angleterre. Les politiciens l'oseront-ils? C'est peu probable. Après la guerre une question similaire se posa, non pas en matière monétaire, mais en matière de politique internationale. La Grande-Bretagne agirait-elle en nation européenne ou en pays dépendant de l'Amérique? On décida de sacrifier la paix européenne à une nécessité supposée de suivre l'Amérique. C'est alors que se forma cette alliance unilatérale avec les Etats-Unis par laquelle la Grande-Bretagne est liée alors que les Etats-Unis ne le sont pas...

Rompra-t-on, enfin, avec cette politique? Si non — si l'Angleterre persiste à obéir aux ordres d'outre-Atlantique et laisse la livre sterling glisser avec le dollar — de deux maux l'un : ou les autres nations européennes seront assez fortes et assez unies pour maintenir leurs monnaies alors que l'Angleterre sombrera dans le marais de la vie chère, des conflits de salaires et tout le gâchis lamentable de l'inflation; ou l'Angleterre entraînera les autres nations avec elle, et l'enlèvement deviendra universel.

Voilà le péril, et il est immédiat.

L'heure est trop grave pour plaisanter la ridicule Conférence économique, qui est en faillite maintenant, et même pour discuter les grands problèmes actuels. Le monopole bancaire est un mal auquel il faut trouver des remèdes. Partout le système parlementaire s'écroule sous le poids de son absurdité et de sa fausseté quand il se prétend démocratique. Il faut un remède et, en Angleterre, ce remède se trouvera certainement dans un renforcement du pouvoir personnel du Roi. Tout le système capitaliste industriel est branlant, avec son exploitation par quelques-unes des masses déshéritées, avec son insécurité croissante pour tous, avec sa presse empoisonnée. Ce sera une question de vie ou de mort d'empêcher sa chute d'être une catastrophe pour notre civilisation.

Tout cela est vrai et tout cela est bien plus important que le retour à une monnaie saine. Mais il y a que la nécessité de prendre une décision en matière monétaire, est urgente et qu'une erreur de décision serait fatale. Une politique déterminée s'impose : le choix est limité à deux solutions. Il faut opter entre deux maux, et tout de suite; ou offenser les Etats-Unis que nos politiciens craignent tellement, ou obéir aux ordres de ces Etats-Unis et jeter le pays dans le chaos.

HILAIRE BELLOC.

## Un gentilhomme de lettres Prosper de Haulleville (1830-1898)

Haulleville ne se contenta pas d'écrire des livres et de rédiger des articles de revues. Ce polémiste de haute lignée voulait un plus retentissant théâtre. Il aborda de nouveau le journalisme. Ce fut le moment de sa carrière où sa maîtrise se déploya dans toute son ampleur. En 1876, le baron d'Anethan et Jules Malou lui offrirent et il accepta la direction du *Journal de Bruxelles*, dont le comité directeur était composé de ces deux hommes d'Etat, d'Alphonse Nothomb, du baron t'Kint de Roodenbeke, de M. Quairier, de M. de Lantsheere, du comte Ch. de Merode, de M. A. Wasseige.

Le *Journal*, l'ancien ennemi de l'*Universel*, languissait dans un doux sommeil et se mourait d'ennui.

Dès son arrivée au *Journal*, le nouveau rédacteur releva celui-ci qui en avait bien besoin. Il lui donna une autorité considérable. Le *Journal* fut brillant et solide. Il lutta avec science et esprit, non seulement contre la gauche, mais encore contre une partie de la presse de droite qui menaçait de conduire le parti conservateur dans des sentiers impopulaires et même dans des impasses infranchissables.

Pour tout dire, le *Journal* fut « moderne », loyal dans sa polémique (le rédacteur en chef était très rigoureux sur ce point), d'une lecture agréable et instructive. Aucun événement de la vie quotidienne ne lui était indifférent; et Haulleville, veillait avec soin à ce que le *Journal* fût avant les autres, « bien et impartialement informé ». Il obtenait de cette façon l'accès des milieux indifférents ou hostiles, pour le plus grand bien de la cause catholique. La pensée constante du « baron » (ainsi l'appelaient entre eux ses collaborateurs, qui l'entouraient d'une affectueuse admiration), fut toujours de suivre les adversaires sur les terrains choisis par eux-mêmes et de leur répondre du tac au tac. Il réussit en peu de temps à rendre sympathiques à Bruxelles les catholiques que, jusque-là, les bourgeois de la ville avaient considérés comme des gens inhabiles à comprendre les légitimes exigences de la vie moderne et la nécessité de leur donner une juste satisfaction. C'est en agissant ainsi qu'il prépara le succès de la liste des nationaux-indépendants en 1884. Les élus, fait surprenant dans le monde politique, ne furent pas des ingrats. Ils organisèrent, dans les bureaux du *Journal*, une manifestation de reconnaissance.

L'influence du *Journal* transformé devint grande même à l'étranger. Pendant plusieurs années il jouit d'une prospérité matérielle remarquable pour l'époque. Ses « articles de fond » étaient courts mais bons. Ils étaient lus et discutés dans tous les pays. Il abordait tous les problèmes, pénétrant dans des régions d'où les catholiques paraissaient à jamais exclus. Il « popularisa » ceux-ci et prépara ainsi leur triomphe, qui dure encore.

Les bureaux du *Journal* étaient situés au fond de l'impasse de la Violette, dans l'ancien hôtel des princes de La Tour et Taxis, un hôtel entre cour et jardin, qui avait, pendant de longues années, servi de local à l'Association conservatrice. De toute l'antique opulence de cette demeure princière il ne subsistait plus qu'un fronton armorié, un magnifique escalier monumental en chêne sculpté et deux peintures de dessus de porte que Haulleville signala comme de valeur artistique, et qui allèrent décorer plus tard la demeure d'un préposé au matériel. L'hôtel lui-même a disparu, démoli pour permettre la « trouée » de la rue du Lom-

---

Comme de coutume, à l'occasion des  
Fêtes Nationales, LA REVUE CATHO-  
LIQUE DES IDEES ET DES FAITS  
ne paraîtra pas la semaine prochaine.

---

bard. L'impasse est devenue une rue. Auparavant le *Journal* avait successivement logé rue des Roses, rue des Boiteux, rue d'Arenberg et rue de Loxum.

L'équipe, formée par Haulleville, constituait vraiment un corps d'élite. Plus de ciseaux à bon marché; des hommes. Dans la rédaction des premières années on relève les noms de l'inoubliable Oscar Delmer, un esprit de premier ordre, un sage, de bon conseil et écrivain de bonne race comme ses deux frères Alexandre et Frédéric; Victor Henry, Camille Nothomb, Hector van Doorslaer, le « commodore », qui passa à la *Paix*, devint directeur du *Compte Rendu Analytique* de la Chambre, et mourut greffier de la Chambre; Jules Moulinasse, excellent journaliste, qui s'occupait de « l'extérieur » et devint plus tard une des colonnes du *Patriote*; Max Guttenstein, ancien directeur du *Nord*, organe du gouvernement russe, très compétent en matière de politique internationale, père de M. Gutt, membre de la Commission des Réparations où il a rendu tant de services au pays; Francis Nautet, le délicat critique d'art; Jules de Borchgrave, qui devint membre de la Chambre; Paul de Change, critique musical, qui a plus de quatre-vingts ans aujourd'hui et ne manque jamais une première de la Monnaie; Louis Gille, qui perpétue encore avec talent les traditions de droiture, de fine bonhomie, de combativité loyale et de foi profonde qu'il a puisées à si bonne source, il y a cinquante ans.

Plus tard, vers 1885, vinrent se joindre à la rédaction des « trouvailles » de Haulleville, Citons Charles Morisseaux, ingénieur, fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères, puis « colonial », ensuite directeur de banque et aujourd'hui encore conseiller colonial, très écouté et entouré de l'amitié de tous, chargé de la rubrique économique; Ernest Verlant, qui succéda à Dautel comme critique littéraire et mourut il y a dix ans, directeur général des Beaux-Arts; Joseph Nève, « fin comme l'ambre », qui, plus tard, devint directeur général des Beaux-Arts, puis directeur général de la Caisse des Reports, et Jules Renkin, hier Premier ministre et à qui, jamais, la religion et la patrie ne pourront suffisamment rendre hommage. Ce véritable homme d'Etat cache sous des formes sympathiquement bourruces une âme tendre et fidèle. Jamais il n'a abandonné ni les idées ni les compagnons de sa jeunesse. Quand je le regarde, il me fait toujours penser au *Bull-dog*, fidèle jusqu'à la mort à ses amis, mais qui ne desserre jamais les crocs qu'il a plantés dans la « viande » d'un ennemi. Il a raconté comment le baron de Haulleville lui prédit un jour le succès dans sa carrière politique. Jules Renkin avait vingt-cinq ans. Il « faisait » la chronique judiciaire. Le jeune avocat aimait à assister aux « séances » qui se tenaient presque chaque jour, à l'arrivée du rédacteur en chef, dans son bureau, après le coup de feu de 5 heures du soir. Un jour, ce dernier dit à Jules Renkin : « Vous ferez une belle carrière politique, mais à certaines conditions. En Belgique on n'est pas bon ministre libéral, si on n'est pas un peu catholique, et on n'est pas bon ministre catholique, si on n'est pas un peu libéral. » Plus tard, quand Jules Renkin commença ses superbes campagnes dans l'*Avenir social*, Haulleville lui disait : « Vous n'avez pas tort, continuez; mais n'oubliez jamais qu'il y a une chose qu'un catholique ne doit jamais faire : se brouiller avec son évêque ou son curé. »

\* \* \*

Entre-temps s'était fondé à Gand, sur le « patron » des idées du *Journal de Bruxelles*, l'*Impartial*, que dirigeaient trois hommes qui devaient avoir une grande et brillante destinée politique : Jules van den Heuvel, Paul de Smet de Naeyer et Albert Nyssens. Les jeunes secrétaires du journal étaient deux futurs magistrats : Arthur Goddyn, actuellement premier président de la Cour de cassation, et Firmin van den Bosch, procureur général honoraire près les juridictions internationales d'Egypte.

Chaque mois, Haulleville s'amenaît à Gand, « pour maintenir la liaison ». Et, après un succulent dîner chez van den Heuvel, les secrétaires accompagnaient Haulleville à la gare. Quand le temps le permettait, celui-ci aimait à flâner dans la vieille ville de sa jeunesse, qui lui était restée chère et conduisait volontiers ses jeunes amis devant la haute colonnade de l'Université : « Voilà, disait-il, d'où Rogier m'a fichu dehors. Louanges à sa mémoire! Car, sans cela, je ne serais plus aujourd'hui qu'un vieux pion! »

Un jour, leur serrant la main à la gare, au moment du départ du train, il leur dit : « Au revoir, retournez dans votre belle ville, la cité des orchidées et des fleurs artificielles! » Voilà encore un trait de ce *Witz* dont il a été parlé plus haut et qui rendait très attrayante la conversation de cet homme si séduisant.

Haulleville considérait la direction d'un journal comme un sacerdoce, et il se donna corps et âme, soir et matin, à cette besogne absorbante. Il arrivait au bureau de grand matin, très souvent dès six heures. En route, il avait eu soin d'entrer dans une église « pour entendre un petit bout de messe ». Dès son arrivée il convoquait les collaborateurs de la première édition, et épluchait les journaux, tandis que son fidèle Joseph, *Jef Baron*, lui préparait, puis lui servait son déjeuner. A partir de 9 heures s'amenaît la kyrielle interminable et insupportable des quémandeurs, des m'as-tu-vu de la politique et des arts, des hommes politiques venant « donner des conseils » et tout étonnés, voire offensés, quand on leur en donnait. Il y avait de ces hommes importants et importuns qui étaient vraiment déconcertants. Un jour, un sénateur, un gros personnage, vint prier le rédacteur en chef d'écrire un article dont il avait conçu l'ébouriffant schéma : « Il y a un moyen infail- lible de résoudre la question sociale : faites chanter l'ouvrier. L'homme qui chante est heureux et satisfait. Donc apprenez à l'ouvrier à chanter. » Il fallait recevoir avec urbanité de pareils jocrisses, habits congrûment brodés, mais rien que cela, conférer avec les collaborateurs, dicter et écrire des lettres, assigner à chacun sa besogne du jour, indiquer aux chefs de rubrique des thèmes d'articles. Midi sonnait. Il s'en retournait chez lui, toujours à pied, quand le temps le permettait. En marchant, il lisait les journaux qu'il avait emportés, s'arrêtant de temps à autre pour faire une annotation au crayon. Après le déjeuner, sieste d'une demi-heure, puis, en route.

L'après-midi était consacrée à la visite des ministres, des parlementaires, des artistes, des expositions. Vers seize heures et demie, il arrivait au bureau et, sur un coin de table, rédigeait d'un jet, au crayon, sur le premier morceau de papier venu, son article que très souvent, toujours modeste et bon, il prenait encore le temps de soumettre même aux plus humbles de ses rédacteurs, en sollicitant leur avis. Cet article était attendu avec impatience par Taelman, le chef d'atelier talonné par la peur de manquer la poste, et il était transmis au fur et à mesure de sa composition à la correction. Le correcteur était Emile Rossel, qui plus tard créa le *Soir* et mourut millionnaire. Ce « métier de cheval », Haulleville l'a pratiqué pendant quatorze ans. L'article écrit, avait lieu la « palabre ». Collaborateurs et amis arrivés vers les six heures, qu'ils savaient être l'heure du « blagorama », se réunissaient autour de la petite table et on discutait sur tous les sujets. Le rédacteur en chef savait alors émailler ses reparties de traits savoureux qui faisaient nos délices. Alors survenait Taelman avec « la première feuille », et on s'en allait en groupe par la Montagne de la Cour jusqu'à la place Royale où le petit groupe se dispersait.

Les articles de Haulleville — à cette époque les articles de journaux n'étaient pas signés — on les distinguait facilement à leur verve concentrée et à leur forme. Ils étaient lus avec empressement. Ils avaient un suc spécial et juteux, une allure et un entrain propres au petit-fils du capitaine guerrier de Wurtemberg Infanteries. Les campagnes menées par le *Journal* pendant les quatorze années : où Haulleville le dirigea furent fameuses et souvent retentissantes.

la lutte contre les exagérations de certains catholiques, pleins de bonnes intentions, mais aussi de mauvaises inspirations; les affaires Dumont; l'affaire de Mondion; la polémique avec les libéraux et avec les socialistes; la chute du cabinet Frère-Bara, à laquelle le *Journal* contribua pour une grande part; le service personnel, le libre-échange; l'augmentation de l'armée. Ce furent ces trois dernières campagnes qui furent cause que — comme il le disait en riant, en 1894, à un journaliste français, le vicomte de Fresnel, venu pour l'interviewer et qui reproduisit son expression avec un *sic* effaré, — on le « flanqua à la porte » à la fin de 1889.

\* \* \*

Certaines de ces campagnes du *Journal de Bruxelles* sous la direction Haulleville ont laissé des souvenirs mémorables dont quelques conséquences heureuses perdurent encore. C'est Prosper de Haulleville qui eut l'idée de faire suivre dans tout le pays par ses collaborateurs les audiences de l'enquête scolaire. Le *Journal* en publiait les comptes rendus où se révélaient dans toute leur splendeur les ridicules, l'odieux et les scandaleux excès de cette enquête. A côté de ces comptes rendus figuraient les comptes courants des audiences, où l'on voyait ce que coûtaient au pays ces abus de pouvoir. Le *Journal* consacrait chaque fois son article de tête à tirer la morale de ces faits et à ridiculiser leurs auteurs. Ces articles, reproduits par les journaux de la province, y provoquaient des « mouvements en sens divers ». Ce fut un coup sensible porté au ministère Frère-Bara.

Lors de la discussion et du vote de la loi scolaire, la campagne menée par le *Journal de Bruxelles* fut vraiment splendide. A l'unisson des autorités religieuses qui en avaient pris la tête, il soutint de son influence le mouvement pour les écoles, lequel eut une profonde répercussion dans la foule catholique. De toutes parts se fondèrent des comités scolaires. Pas un village où ne surgit une école soutenue par les sacrifices des citoyens catholiques. Chose admirable et touchante, ce sont surtout les piécettes versées par les humbles et les petits qui vinrent grossir le trésor des écoles religieuses. On vit une simple servante verser pour les écoles les économies de toute sa petite vie humiliée et le mince héritage venu des parents. Cette campagne menée par toute la presse, parmi laquelle le *Journal* occupait une place en évidence, eut un plein succès. Elle finit par aboutir à la chute du ministère. Ce fut « un soulagement universel ». La presse libérale, d'abord accablée par la défaite, se reprit et se livra à une campagne furibonde. Rien ni personne n'était épargné. Haulleville créa alors le « bureau des démentis ». Chaque jour, on y relevait les attaques et les calomnies. Le bureau menait une enquête, suscitait des protestations et la presse libérale se voyait accablée de « droits de réponse », tandis que la presse catholique tirait de ceux-ci des arguments devant l'opinion publique. Non content de combattre ses adversaires sur le terrain de la polémique, Haulleville amena ses concitoyens catholiques à faire front partout. Après leur première stupeur, provoquée par leur échec de 1884, les libéraux réagirent et, descendant sur la place publique, jusque-là leur domaine incontesté, ils organisèrent des manifestations tapageuses. Haulleville consacra toute son activité à exciter ses concitoyens catholiques à leur répondre par les mêmes moyens. Ses pressants appels furent écoutés. Il fut un des organisateurs de la première grande manifestation catholique qui « osa » se montrer dans les rues de Bruxelles, celle du 7 septembre 1884. Elle fut en partie dispersée par l'émeute; mais elle « rompit le charme » et apprit aux catholiques à se montrer sur les voies publiques.

La politique et la question sociale n'absorbèrent pas seules l'action du brillant polémiste. Il suivait avec vigilance l'évolution des idées en art et en littérature. Il vit dès l'origine quelles pro-

messes donnait le mouvement de la *Jeune Belgique*, et il lui prêta une aide efficace en procurant le pain quotidien à plusieurs de ses initiateurs. Maurice Warlomont, le fringant Max Waller, fut envoyé comme correspondant du *Journal* à Berlin; Rodenbach à Paris. Francis Nautet, Gilkin et Henri Maubel furent introduits à la rédaction; Verhaeren fut chargé quelques mois de la critique artistique, mais ses articles étaient tellement acérés qu'au bout de peu de temps le comité, assailli de réclamations, le pria de cesser sa collaboration. C'est ainsi qu'il commença un de ses articles en ces termes : « Et maintenant retrouvons nos manches et tapons. » Haulleville le fit passer à la *Revue Générale* où il « tapa » si fort qu'on dut également se séparer de lui; mais il garda toujours à « son ancien patron » une vive reconnaissance.

Les efforts de la jeunesse pour se créer un chemin dans la vie n'ont jamais laissé Haulleville indifférent. Lorsque, vers 1892, les jeunes catholiques, sous la devise amendée de la *Jeune Belgique* : « Ne crains... fors Dieu », entreprirent avec une audacieuse ardeur de renouveler et de revivifier la mentalité des catholiques vis-à-vis des Lettres et de l'Art, Haulleville se fit publiquement leur répondant et les couvrit de son bouclier contre les attaques passionnées des tenants de la routine. A Firmin van den Bosch, le fondateur et le rédacteur en chef du *Drapeau*, premier organe du mouvement nouveau, il écrivit ce court billet : « Bravo, bravo, vous réalisez dans sa plénitude un de mes vieux rêves. Je salue en vous une claire aurore, dont je ne verrai pas, hélas! le fécond mié. Servir la Beauté et ne craignant que Dieu, c'est là, pour l'idée catholique, la plus belle promesse d'épanouissement sous le regard de la seule discipline qui vaille. »

\* \* \*

Malgré le labeur écrasant du journalisme, Haulleville trouvait encore moyen d'écrire des articles de revue en France, en Belgique et en Italie. Outre cela, il prenait encore le temps d'enseigner à l'École de guerre où, depuis 1888, il professait l'histoire, le droit constitutionnel et, plus tard, la philosophie du droit. Ses cours écrits absorbent huit cahiers in-folio de près de neuf cents pages, au total.

Les intérêts matériels et moraux de la Patrie étaient au premier rang de ses préoccupations, immédiatement après les intérêts religieux. En plusieurs circonstances, il réussit à les sauvegarder de grands périls. Il savait faire taire, dans l'intérêt de la nation, ses préventions et ses justes griefs. C'est ainsi qu'en 1880, beaucoup d'autorités, même religieuses, avaient décidé de ne pas participer aux fêtes nationales, en signe de deuil causé par le vote de la loi scolaire. Haulleville refusa de les suivre. Il entendait faire le départ entre les griefs légitimes de la foule catholique et l'amour pour la patrie commune. L'indépendance de la Belgique était un grand bonheur pour tous, et l'amour bien entendu du Pays commandait de s'en réjouir. Haulleville rendit par son attitude un service considérable au parti catholique. On ne pouvait dire, désormais, que celui-ci devait être rangé parmi les ennemis de la Patrie. Presque toute la droite parlementaire se rallia à cette politique vraiment nationale, et suivit le *Journal de Bruxelles*.

Comme si toutes ces occupations ne suffisaient pas encore à lasser cet esprit toujours en éveil, il accepta, en 1886, d'être secrétaire de la fameuse Commission du Travail d'où sortirent tant d'utiles réformes.

Libéral en matière économique et membre du *Cobden Club*, il était trop pénétré du sens chrétien, il connaissait trop l'histoire de son pays, et il était trop clairvoyant pour admettre que ce libéralisme s'étendit sur le domaine social. Il a toujours protesté contre les méfaits des jacobins venus de France pour détruire radicalement nos libres institutions sociales, au lieu de les adapter

aux progrès du temps. Il déplorait les conséquences de leurs nivellements abstraits, qui avaient laissé la classe ouvrière livrée sans protection aux excès de la puissance capitaliste. Voici cent quarante ans que nous souffrons des suites des « bienfaits » apportés dans notre pays par ces « amis du genre humain ». Aussi Haulleville fut-il un des inspirateurs de la politique sociale qu'inaugura Beernaert après 1886. Il soutint avec éclat et dans la presse, et au sein de la Commission, cette orientation nouvelle du gouvernement catholique. Il écrivit alors, au nom de la section militaire de la Commission, un volumineux *Rapport sur la question du service personnel*, dont le retentissement fut considérable et qui le méritait. Suivant son invariable habitude, il eut soin de se préoccuper, dans ce rapport, de la sauvegarde des convictions religieuses et des libertés individuelles dans l'armée, en préconisant des garanties pour la liberté des citoyens et une organisation sérieuse de l'aumônerie militaire.

En a-t-il livré des batailles pour l'abolition du remplacement et le renforcement de nos forces militaires! Le descendant du blanc-bec tué à Kollin, ne transigea jamais sur la question militaire et, pour faire triompher ses idées, il eut recours à tous les moyens que peuvent donner la dialectique, la propagande, la littérature, l'art lui-même et la persuasion. A vingt-sept ans, il réclamait le service personnel et obligatoire, l'organisation sérieuse de l'armée, le renforcement des effectifs. A soixante-sept ans, déjà marqué par la Camarde, il les réclamait encore, avec la même obstination éclairée et la même énergie prévoyante! Que de bons citoyens, après tant d'années, éprouvent, en ce moment même, des alarmes identiques au sujet de notre sécurité. Ce que disait jadis, à ce propos, Haulleville, qui aurait aujourd'hui cent et trois ans, est plus vrai encore en ce moment : « C'est trahir le pays que de ne pas le mettre à même de défendre avec succès ses biens les plus sacrés. Le plus strict devoir de ceux qui ont la responsabilité de la conduite du pays est de maintenir notre armée à la hauteur de tous ses devoirs éventuels ».

Pour souligner son attachement à l'armée, Haulleville avait coutume de suivre personnellement les manœuvres militaires. Et il en donnait, dans le *Journal*, des comptes rendus qui unissaient à une rare science technique une haute qualité descriptive, pleine de vie et souvent d'humour.

Le rapport de la Commission du Travail sur la question militaire fut l'origine de l'*Appel à la Nation*, rédigé par quatre « retraités » : le lieutenant général Jacmart, le major comte Charles van der Burch, le lieutenant de l'armée, plus tard général de la Garde civique, comte Adrien d'Oultremont, le major Terlinden. Tous quatre étaient membres de la représentation nationale. Leur brochure fut appelée : « la brochure des quatre généraux », parce que cet appel à la nation était précédé de quatre lettres approbatives écrites « en particulier » aux auteurs et publiées « par indiscretion » par eux. Ces quatre lettres étaient signées par les quatre commandants en chef en activité de service des quatre grandes unités militaires : les lieutenants généraux Brialmont, du génie; baron Ferdinand Jolly, de la cavalerie; baron van der Smissen, de l'infanterie, et baron Nicaise, de l'artillerie.

L'*Appel* contenait le libellé de la fameuse loi d'Oultremont, à la confection de laquelle Haulleville fut loin d'être étranger. Le beau tapage que souleva cette brochure! M. Woeste crut devoir rédiger une contre-brochure; il y eut polémique intense, interpellation, le grand jeu, quoi! Toute cette agitation fut, en somme, la cause éloignée du débarquement de Haulleville qu'exigèrent plusieurs fois et que finirent par obtenir, quatre ans plus tard, les antimilitaristes, les protectionnistes et les partisans du suffrage restreint. Ils avaient pris Haulleville en grippe et s'imaginaient, les imprudents, les naïfs, qu'en coupant les ailes au polémiste,

on lui ôterait sa plume, et qu'on empêcherait ses idées de se répandre et de voler bien au delà des murs d'un palais qui n'était plus celui de la nation.

Il était d'esprit trop fier et trop éclairé pour s'incliner devant les impérieuses objurgations, non de ses adversaires, mais de certains de ses amis... dits politiques. Quels furent-ils? Ne répétons pas leurs noms. Ils sont en cendres et les idées de leurs porteurs aussi. Paix aux uns et aux autres!

En 1890, on l'amena enfin à renoncer à ses deux directions politiques et littéraires, celle de la *Revue générale*, qu'il avait aidé à fonder, et celle du *Journal*, qu'il avait recréé. Il quitta la *Revue*, le 1<sup>er</sup> janvier 1890, et le *Journal* le 31 décembre de la même année. Il avait cinquante-neuf ans. Son départ fut vivement déploré par ses pairs. Ses confrères de la presse de toutes les opinions lui offrirent un banquet d'adieu. Soixante-quinze journalistes, de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel politique, y vinrent acclamer l'homme sympathique et le confrère universellement aimé. On le « remisa », le 30 janvier 1891, aux Musées du Cinquantenaire et de la Porte de Hal et on lui interdit de faire de la politique...

Peine perdue, Prosper de Haulleville obéit, mais Félix de Breux (1), à qui l'on n'avait rien à dire, prit sa place.

Quant aux Musées, ne s'avisait-il pas de les administrer réellement? Cet homme était vraiment incorrigible, étant de la race que le proconsul Bissing décora plus tard du nom glorieux d'indécrottable.

BARON DE HAULLEVILLE.

(1) Pseudonyme sous lequel écrivit alors Prosper de Haulleville.

**REX** commencera le 15 juillet la publication de la collection

## LES ROIS

les meilleurs ouvrages des écrivains belges, français et étrangers

Dans la première série paraîtront :

- Le 15 juillet : Un gentilhomme de lettres : **Prosper de Haulleville**, par le baron de Haulleville.
- Le 15 août : **Amour de l'Ardenne**, par Thomas Braun.
- Le 15 septembre : **L'Ancre arrachée** (le volume), par Guido Milanese (traduit de l'italien par E. Leclef).
- Le 1<sup>er</sup> octobre : **L'Ancre arrachée** (2<sup>e</sup> vol.).
- Le 1<sup>er</sup> novembre : **La Route de Jean-Marie**, par Maurice Butaye.
- Le 1<sup>er</sup> décembre : **Idées du Temps**, par Hubert Colleye.

Ces superbes volumes de 220 à 250 pages seront présentés d'une manière sobre et moderne et se vendront 10 francs.

**MAIS...**

en souscrivant dès maintenant à cette première série de six volumes, vous ne payerez que 45 fr.

Souscrivez sans retard aux bureaux de REX, Louvain, en versant 45 francs au compte chèques-postaux n° 15.21.61 (REX, 52, rue Vital De Coster, Louvain).

## Deux livres de chez nous <sup>(1)</sup>

Le P. René Kremer, de l'Ordre des Rédemptoristes, vient de traduire, de l'allemand en français, la vie de saint Clément-Marie Hofbauer (1751-1820), qui peut être considéré comme le continuateur d'Alphonse de Liguori et le second fondateur de la Congrégation. Il y a, dans la tâche du traducteur, quel qu'il soit, une grande part d'abnégation et qui force le respect. Ici, le traducteur n'avait garde de trahir son frère en religion, le P. Jean Hofer. En s'attachant à ses études personnelles pour donner une excellente version française de cette copieuse biographie, non seulement le P. Kremer agit en fils obéissant et dévoué de l'Ordre où il se fit à son rang, mais il apporte sa contribution à l'histoire du sentiment religieux pendant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et les premières années du XIX<sup>e</sup>.

L'époque n'est pas heureuse pour les tenants du catholicisme intégral. Le mouvement philosophique se propage à travers l'Europe. Les coïncidences ont parfois leur sens, en histoire : la même année qui vit paraître le premier volume de l'*Encyclopédie*, vit naître Hofbauer, baptisé le 26 décembre 1751 sous le patronage de Jean l'Évangéliste.

Ce n'est pas mon propos de rappeler les vicissitudes d'une existence qui fut surtout une suite d'efforts tenaces autant que vains. Contrarié dans sa vocation, celui dont la jeunesse « tourna en rond » pendant dix longues années (Hofbauer fut boulanger, ermite, étudiant, puis de nouveau ermite et boulanger) devait rencontrer sur les routes de l'apostolat les obstacles les plus insurmontables. Si la Congrégation des Rédemptoristes groupe, à l'heure actuelle, plus de 6.000 religieux répartis entre 371 maisons, le pionnier plein de foi et de zèle n'a pas connu les joies douces de la moisson. Ainsi la lecture de cette biographie est une leçon d'énergie exemplaire.

Je me contenterai, dans les modestes limites d'une invite au lecteur, de dire quelques mots de Hofbauer, apôtre des lettres. Chose étrange, ce prédicateur qui n'avait rien d'un foudre d'éloquence, — son vocabulaire était pauvre, son élocution stéréotypée, son allemand même laissait fort à désirer, — cet ascète de stricte observance qui n'entendait rien à la littérature d'agrément a exercé sur la génération romantique, sur tout un cercle de savants, d'écrivains et de poètes, une influence prestigieuse.

Au premier rang de ses disciples et amis il faut citer Frédéric Schlegel. Le « prince des romantiques » était venu à l'Église romaine par les sentiers périlleux de l'histoire. Sa conversion date de 1808 ; tout comme celle de sa femme Dorothee, elle-même d'origine juive, divorcée d'avec le banquier berlinois Veit, et que Frédéric put épouser devant un prêtre catholique en vertu du privilège paulinien. Comme l'a noté le P. Jean Hofer, ce fut le bonheur des deux néophytes d'approcher, au lendemain même de leur profession de foi, un apôtre en qui leur jeune idéal resplendissait avec un éclat incomparable. Hofbauer apprit à Schlegel que la charité du Christ passe le culte de la science. De son côté, le critique tenait en si haute estime son père spirituel qu'il lui soumettait, en toute humilité, ses dissertations retentissantes.

La résidence des Schlegel, à Vienne, était un centre de pèlerinage. « Les étrangers affluent, surtout de Berlin, de Silésie, de Hambourg... nous avons beaucoup de visites », écrit Dorothee,

(1) *Saint Clément-Marie Hofbauer (1751-1820)*, par JEAN HOFER, C. SS. R., traduit de l'allemand par RENÉ KREMER, C. SS. R., Louvain, imprimerie Saint-Alphonse. — *Pour l'embellissement de notre vie*. L'art enseigné aux jeunes, par le chanoine TH. BONDROIT, Paris-Tournai, Casterman, éditeurs.

en 1811. Aumônier de la maison, Hofbauer connaîtra les célébrités artistiques et littéraires : entre autres, le peintre Frédéric von Klinkowstroem, apparenté aux von Pilat, et cet Adam Müller, autre Pic de la Mirandole.

Müller, transfuge du rationalisme, s'était converti dès 1805. Il affichait des tendances au prosélytisme. Son éloquence était fort goûtée dans les milieux de l'aristocratie. L'archiduc Maximilien l'avait chargé de mettre au point un projet de fondation pédagogique, à caractère nettement religieux, et destiné aux jeunes gens des familles nobles. Müller offrit le poste de directeur adjoint à Klinkowstroem, encore protestant. On avait aménagé à grands frais un local luxueux : le palais Karolyi. L'empereur ayant rejeté la demande d'autorisation, l'institut ne put s'ouvrir aux élèves. Mais un nouveau foyer s'était ainsi créé. Hofbauer fut un assidu de ce salon d'Adam Müller, au palais Karolyi. Brentano l'y aura sans doute rencontré lors de cette visite qu'il narre au poète Tieck dans une lettre qui nous est parvenue.

La conversion de von Pilat fut un nouveau succès à l'actif de Hofbauer. Pilat dirigeait la feuille autrichienne la plus influente, *Der Oesterreichische Beobachter*. Grâce à cette recrue de choix, la presse était entamée à son tour. C'est dans ce milieu assez mondain que Hofbauer fut présenté au fameux Frédéric von Gentz. Pour celui-ci, le temps de la grâce était passé. Gentz ne pourra que s'étonner des ravages que fait dans les rangs de la société viennoise l'apôtre infatigable du catholicisme militant.

Il faudrait encore citer Werner (Frédéric-Zacharie), un autre converti, ordonné prêtre à quarante-six ans, et dont la réputation était plus tapageuse. « C'est seulement par Hofbauer que je suis devenu catholique à fond », avouait ce nouveau Polyeucte. Il faisait allusion à une direction spirituelle soucieuse des plus menus détails et qui devait guider un tempérament de feu dans les voies de l'humilité et de la douceur évangéliques.

Au lendemain du Congrès de Vienne, le renouveau religieux se manifesta surtout dans les cercles d'étudiants. Des conversions sensationnelles avaient préparé le terrain. Hofbauer, à force de patience et de persuasion, réussit à « noyauter », comme nous dirions aujourd'hui, l'élite des jeunes gens. Ce fut le moment choisi pour reprendre le projet de Müller : fonder, à l'usage des classes dirigeantes, une maison d'éducation catholique. Frédéric von Klinkowstroem sera le directeur du nouvel institut qui, pendant les seize années de sa trop courte existence, exercera un véritable rayonnement.

Pour juger à sa valeur l'apôtre des lettres que fut saint Clément-Marie Hofbauer, il faut se rappeler quelle était la situation religieuse de l'Autriche au lendemain du joséphisme. L'Université de Vienne était devenue « le nid du rationalisme ». Metternich pouvait se gausser des « Chateaubriands ecclésiastiques ». En portant résolument la bataille sur le terrain intellectuel, l'ancien ouvrier boulanger faisait montre d'une belle cranerie et d'un sens très averti des exigences apostoliques. Car si c'est par la tête que pourrait le poisson, c'est par la tête aussi, par le chef, par les chefs qu'un mouvement d'opinion se déclenche, se dirige, se maintient.

Telle est une des leçons — et des plus actuelles — de cette vie de saint que le P. René Kremer a bien eu raison de proposer à notre méditation, pour le second centenaire de la Congrégation à laquelle il fait honneur.

Un de nos critiques d'art les plus sympathiques, le chanoine Bondroit, publie, sous un titre aimable : *Pour l'embellissement de notre vie*, une sorte de vade-mecum à l'usage de la jeunesse.

Il faut d'abord louer l'intention de ce beau livre. Nos jeunes gens ne s'intéressent guère aux manifestations artistiques. Parce

que personne ne s'est avisé de leur en donner le goût. Un des résultats les plus heureux de la récente réforme universitaire a été d'introduire au programme de la candidature en philosophie et lettres des « Notions d'archéologie et d'histoire de l'art ». Songez que de futurs professeurs de grec et de latin pouvaient conquérir leurs grades académiques sans rien connaître du Parthénon ou des forum impériaux! qu'un docteur en philologie romane n'avait pas le droit de se désintéresser du sort de *a tonique libre en portugais*, mais qu'il lui était loisible d'ignorer l'art des maîtres imagiers au portail de la cathédrale! Que de fois avons-nous touché du doigt, comme une plaie, l'incuriosité des étudiants pour tout ce qui concerne l'archéologie! J'irai plus loin. Il est déplorable que philologues et archéologues continuent de dresser, qui autour de sa bibliothèque, qui autour de son musée, une muraille de Chine. S'il m'est permis de faire appel à mes souvenirs personnels, j'ai gardé excellente mémoire d'un travail en collaboration qu'il me fut donné de poursuivre, voici quelques mois, avec M<sup>me</sup> Crick-Kuntziger, conservateur aux Musées du Cinquantenaire. Il s'agissait d'identifier un sujet de tapisserie. Ma collaboratrice, experte en matière de haute et basse lice, parlait des caractéristiques du tissage pour aboutir à l'atelier du maître tisserand. De mon côté, je feuilletais les manuscrits dans l'intention d'y déceler les traces de l'inspiration du « cartonnier ». Ensemble, nous avons fait de bonne besogne. Et j'avais appris le chemin du Musée. Cela compte.

Tout ceci, qui paraît m'éloigner du volume du chanoine Bondroit, m'y ramène en droite ligne. Car le distingué critique ne se contente pas, lui, de nous indiquer la route : il s'offre à nous guider, « éclairer » averti, de toutes ses lumières. Nous allons faire un beau voyage. A travers l'œuvre des architectes, des sculpteurs, des orfèvres, des peintres, des verriers d'autrefois. D'ailleurs, le chanoine Bondroit n'a rien du *laudator temporis acti*. Des Tours de Notre-Dame nous passons au Monument de Psichari, dans la forêt de Rossignol; de la Châsse de saint Eleuthère, à ce *Thomas d'Aquin* que sculpta, pour l'église du Saint-Sacrement de la rue Saint-Honoré, le moderne imagier Carlos Sarrabezolles; d'un Memling, à un Maurice Denis; d'un Fra Angelico, à un Joseph Stevens. L'éclectisme joli que voilà! Trop souvent, il faut bien l'avouer, nous dégoûtons la jeunesse de l'art classique, sous prétexte que classique égale périmé, aboli, enterré. « Le génie chrétien continue », déclare le chanoine Bondroit. Parfaitement.

Ces promenades d'un amateur sont autant d'invitations à d'autres promenades. Il n'y faut point chercher ce que le guide n'a pas voulu y faire tenir : j'entends, une vue synthétique de l'histoire de l'art. Le chanoine Bondroit est sans doute de cet avis qu'à bien regarder un tableau, on apprend à mieux voir tous les tableaux du monde. C'est aussi pourquoi il ne dédaigne pas de poursuivre, dans une intention didactique, le dialogue du maître et des élèves devant la *Vierge de San Sisto* ou la *Vierge du Magnificat*. — « Combien distinguez-vous de personnages?... Quelle est la forme du groupe comprenant les personnages?... etc. » Rien de tout ce « détail » n'est oiseux. Le P. Sertillanges y insiste fort à propos dans sa préface. J'ai entendu reprocher à un de nos professeurs les plus éminents le souci de précision qu'il manifeste dans son commentaire de l'œuvre d'art. — « A quoi sert, me disent les élèves, à quoi sert de savoir que la Madone étend le bras, qu'il y a deux angelots à sa gauche, telle sainte au premier plan à droite?... » S'il est vrai qu'une chose de beauté est une joie pour toujours, nous n'avons pas le droit de la défigurer par ce souvenir vague qui est la pire des trahisons. Sans compter qu'il est temps de réagir contre je ne sais quelle « littérature » qui sévit à propos du dernier Salon — et hors de propos. La critique littéraire est une chose; la critique artistique en est une autre. Ne confondons pas les genres. C'est un vieux principe de rhétorique qu'il conviendrait de rappeler aux rhéteurs sans pertinence.

Me sera-t-il permis de dévoiler qu'à mon sentiment, le chanoine Bondroit n'est jamais mieux inspiré que lorsqu'il parle de sa bonne ville? Notre-Dame aux *choneq clotiers* revit dans ces pages émues et dont l'émotion fait le prix. Et pour relever chaque détail de la Porte Mantile, le Tournaisien a montré que la verve gauloise des sculpteurs du XII<sup>e</sup> n'avait pas de secrets pour lui. Cette verve, truculente à ses heures, elle a passé dans son style, un style alerte, imagé, coloré et qui est de chez nous. Les trois essais descriptifs qui terminent le volume (« Variétés artistiques ») en rendent témoignage. Nous sommes bien en Belgique.

Mais j'aurais mauvaise grâce à passer sous silence la présentation artistique du volume, l'élégance de la typographie et le fini des illustrations qui font de ce bon guide un beau livre d'images.

FERNAND DESONAY.  
Professeur  
à l'Université de Liège.

## La monarchie et les puissances d'argent (1814-1848)

A soixante ans passés, Louis XVIII prenait le pouvoir. Retrouvant Talleyrand à Compiègne, alors qu'il était en route pour Paris, il lui avait dit : « Monsieur le prince de Bénévent, je suis charmé de vous voir. Il s'est passé bien des choses depuis que nous nous sommes quittés. »

C'est avec cette dignité calme qu'il abordait, au terme d'un long exil, les hommes et les choses de son pays. Il écartait tous souvenirs importuns, la recherche des opinions passées. Il voulait la paix publique, l'oubli. Toutes les propriétés sont inviolables, sans exception de celles dites nationales, la loi ne mettant aucune différence entre elles. Pas de confiscation. Les engagements des anciens gouvernements seront respectés. Voilà ce qui se lisait dans le texte constitutionnel. L'égalité de tous devant la loi, la justice, les emplois publics et l'impôt.

A l'ouverture de la session législative, au Palais-Bourbon, l'assistance vit le roi péniblement monter sur son trône et déclarer, d'une voix ferme, bien timbrée, haute et sonore : « La guerre était universelle, la réconciliation l'est pareillement. »

De la volonté de traduire ces paroles en actes, la composition du cabinet portait témoignage. Le 14 mai, le *Moniteur* avait publié la liste ministérielle. Elle attribuait les Affaires étrangères à Talleyrand; la Guerre à un général de Napoléon, Dupont; la Marine à un constituant, Malouet; la Police à un préfet de l'Empire, Beugnot. Les Finances allaient au baron Louis, ancien commissaire impérial de cette administration. L'abbé de Montesquiou se voyait adjoindre un protestant, Guizot, comme secrétaire général au ministère de l'Intérieur. Seuls Blacas, ministre de la maison du Roi, le chancelier Dambray à la Justice et l'émigré Ferrand aux Postes représentaient dans ce cabinet l'élément royaliste pur.

Lorsqu'au premier conseil des ministres ce fut à son tour de prendre la parole, le baron Louis commença en ces termes : « Mes principes sont fondés simplement sur la nature des choses. Ils sont de tous temps et de tous lieux; ils n'attendent, pour produire leurs salutaires effets, qu'une tête hardie pour les proposer et une main habile qui sache les mettre en œuvre. »

Enfoncé dans son fauteuil, le roi, impotent et douloureux, hochait la tête en signe d'approbation.

Voilà le ton, à la fois assuré et mesuré, sur lequel parlaient ces hommes à qui revenait le périlleux honneur d'administrer les affaires du pays des circonstances catastrophiques, voilà l'esprit dans lequel ils entendaient gouverner.

Le pays venait de subir une tourmente ininterrompue de vingt-cinq ans, au cours de laquelle les troubles révolutionnaires et les bouleversements de tout ordre n'avaient disparu de la scène publique que pour faire place à la guerre. Il était saigné à blanc. Son territoire était mutilé, ses frontières envahies de toutes parts. Son sol martyrisé devait nourrir les armées alliées dont les exigences allaient croissant chaque jour et dépassaient toutes les limites permises et imaginables. Les troupes impériales en débandade, les prisonniers de guerre libérés, les prisonniers de guerre français revenus de l'étranger faisaient des hordes qui se livraient à toutes sortes de déprédations. Tout le monde réclamait de l'argent, les fonctionnaires qui n'étaient plus payés, les émigrés qui revendiquaient leurs biens, les soldats qui ne touchaient plus leur solde et le gouvernement se trouvait devant un trésor vide, et même devant un arriéré qui, pour n'être pas aussi considérable qu'on le disait, n'en restait pas moins fort important. A la lettre il ne disposait plus d'aucune ressource, Recourir au crédit? Il n'y fallait pas songer. Le crédit était mort. Toute confiance avait disparu. Les contribuables avaient cessé de payer les impôts. Les droits de douane n'étaient plus perçus et ainsi les derniers revenus disparaissaient. En revanche, les marchandises étrangères, et spécialement les anglaises, envahissaient le pays à la suite des armées ennemies. En proie à ces embarras terrifiants et qui ne paraissaient plus offrir d'issue, le gouvernement royal, dans le court espace qui le séparait des Cent-Jours, grâce à son ministre des Finances, le baron Louis, eut cependant le temps de mettre de l'ordre dans ce chaos financier et d'opérer un redressement dont la soudaineté et la vigueur doivent encore nous étonner.

\* \* \*

On connaît trop les idées du baron Louis sur l'Etat honnête homme et l'éminente utilité du crédit, pour qu'il soit nécessaire de les rappeler ici. Si tout le monde, aujourd'hui, cite son mot fameux qu'un Etat qui veut avoir du crédit doit tout payer, même ses sottises, peu de gens, pour ne pas dire personne, approuvaient, à son époque, ces principes nouveaux, réputés alors subversifs et dangereux. Le baron Louis n'en eut que plus de mérite à les faire prévaloir et à les imposer à une opposition violente dont l'hostilité était d'autant plus dangereuse qu'elle était recrutée parmi les soutiens les plus zélés du nouveau régime. On ne saurait imaginer la hargne des polémiques et les explosions de fureur auxquelles ses projets donnèrent lieu. Par leurs discours, leurs pamphlets, leurs campagnes et leurs exagérations, l'abbé de Montesquiou, Bricogne, Ganilh, Gaudin, Riboud, Passerat de Silans, Delorme, etc., adversaires et parfois amis, entretenaient une agitation fiévreuse, faussaient l'optique, égaraient les esprits et, ce faisant, ne rendaient que plus malaisée une réorganisation dont l'urgence s'annonçait impérieuse et dont la réussite ne s'avérait déjà que trop difficile. Bégayant, furieux, brusque, dépourvu d'éloquence, Louis tenait tête à tous les assauts.

Il commença par faire restituer au Trésor, non sans difficulté, les dix millions, reliquat de la caisse impériale, saisis à Orléans, et que le comte d'Artois prétendait s'approprier indûment. Avec les cinq millions trouvés dans différentes caisses publiques et les dix millions de bons à trois mois que, quelques semaines après, dans les derniers jours d'avril 1814, on réussit à placer, c'était toute la fortune dont le gouvernement disposait pour vivre.

Muni de ces maigres ressources, Louis entreprit alors et acheva en peu de temps une œuvre extraordinaire d'ampleur. L'un de ses premiers soins fut de faire insérer dans la Charte une clause stipulant expressément que la dette publique était garantie et que les engagements de l'Etat étaient inviolables, et, ainsi, il fit renaître la confiance. En deux mois, la rente, tombée à 45 francs, remonta à 65. En dépit d'une résistance opiniâtre, il exigea et obtint le maintien des Droits Réunis, objets d'une animosité générale, et par des prodiges d'énergie, il arriva, dans les conditions les plus défavorables, à assurer, peu à peu, la perception régulière de l'impôt et à rétablir, malgré les efforts des gouvernements alliés, la perception des droits de douane le long des frontières. Pour la première fois aussi, toujours grâce à sa fermeté qui vint à bout d'attaques acharnées et d'une débauche de protestations interminables, un budget méthodique, préoccupation inconnue de l'Empire, fut présenté et voté. Toutes les dépenses, à commencer par celles de l'armée, excessive pour les besoins de la monarchie, donnèrent matière à des compressions vigoureuses. De 1,176,800,000 francs, elles se virent ramenées à 827,415,000 francs, laissant toutefois encore subsister un déficit de 307 millions, qui venait s'ajouter à l'arriéré impérial.

Mais, présenté simultanément avec celui de 1814, en raison de la date avancée, le projet de budget de 1815, au lieu d'un déficit, faisait déjà apparaître un excédent.

En regard de dépenses réduites à 547,700,000 francs, plus 70,300,000 francs, applicables à l'arriéré dont on annonçait ainsi le remboursement, les prévisions de recettes y figuraient pour 618 millions. Par rapport au budget primitif de 1814, les dépenses étaient comprimées, pour la Guerre, de 673 à 200 millions; pour la Marine, de 133 à 51; pour les Finances et Trésor, de 31 à 23; pour l'Intérieur, de 93 à 85; pour la dette, de 129 et demi à 100, etc.

Pour payer le surplus de l'arriéré impérial, qui donnait d'ailleurs lieu aux évaluations les plus fantaisistes, le ministre décida d'émettre des obligations à échéance de trois ans, pourvues d'une indemnité de 8 % et garanties par le produit que devait fournir l'aliénation de 300,000 hectares de forêts de l'Etat et des biens communaux restant à vendre.

Ainsi complétés et ajustés, les projets de Louis, àprement combattus jusqu'au bout par une opposition fanatique, devinrent loi d'Etat le 23 septembre 1814.

Sur ces entrefaites, la rente avait bondi de 65 à 75, puis à 80 francs. L'ordre était rétabli, les recettes dépassaient les prévisions, les contribuables s'acquittaient de leurs obligations, toutes les administrations fonctionnaient normalement, les impôts indirects, les tabacs, les douanes réorganisées donnaient des revenus réguliers et progressifs. Les comptes étaient à jour. Dès la fin de 1814, les plus-values fiscales avoisinaient vingt millions. Au Trésor, qu'il avait trouvé vide, Louis constatait, avec satisfaction, la présence d'une encaisse de 50 millions. La France avait enfin, événement sans précédent, un budget en règle, correct et soustrait à l'arbitraire.

Selon le mot d'un publiciste de l'époque, Bricogne, le baron Louis avait arraché le pays à la fange du discrédit.

\* \* \*

Cette renaissance de la prospérité financière ne devait pas durer longtemps. L'équipée des Cent-Jours remit tout en question. Non seulement elle remit tout en question, mais elle annihilait radicalement tous les résultats obtenus à force d'efforts surhumains. Elle créa une situation plus désastreuse que jamais. La rente, qui se tenait encore à 80 francs le 20 mars 1815, ne valait plus que 66,25 au commencement d'avril, pour s'effondrer à

58,50 le 14 du même mois et à 54 le jour du départ de l'Empereur pour sa dernière campagne.

Lorsque Louis revint, après Waterloo, dans le ministère Talleyrand-Fouché pour reprendre son poste aux Finances, il ne trouva plus, des 50 millions qu'il avait laissés en caisse à son départ, que 2 millions, et encore ces 2 millions provenaient-ils d'un prêt consenti par le banquier Laffitte.

Les difficultés auxquelles il s'agissait de faire face se révélaient effroyables. Douze cent mille étrangers anglais, allemands, autrichiens, russes, espagnols, les frontières forcées, pillaient, dévastaient incendiaient avec sauvagerie tout le territoire, levant des contributions écrasantes, usant de réquisitions après réquisitions, sans mesure. Les Anglais campaient au Bois de Boulogne, les Allemands aux Tuileries et au Luxembourg. De son cabinet ministériel, harcelé nuit et jour, assailli des plus invraisemblables réclamations, le baron Louis pouvait apercevoir les grenadiers prussiens de Blücher qui rôdaient sous ses fenêtres. C'est dans ces conditions qu'il s'agissait de travailler, d'épargner au pays la ruine totale et de prendre les mesures nécessaires pour mettre de l'ordre dans une confusion inextricable et sauver les finances de la France.

A cette tâche colossale, Louis se voua avec une énergie, une patience, une lucidité merveilleuses, exactement comme auparavant, nullement découragé, agissant selon les mêmes principes de probité, guidé par la même sûreté de doctrine, ne déviant pas de la ligne politique qu'il s'était tracée une fois pour toutes, résolu, inébranlable.

Il fallait parer au plus pressé. Bien qu'il n'eût aucun goût pour cette méthode fiscale, mais il ne lui restait plus le choix d'autres ressources immédiates, Louis se résigna, par l'ordonnance du 15 août 1815, à lever une contribution extraordinaire de 100 millions, répartis aussi équitablement que possible entre les départements, c'est-à-dire compte tenu des dommages subis et des charges déjà supportées par le fait de l'invasion. Avec un empressement digne de tous les éloges, le pays s'acquitta de cette lourde taxe, exception faite pour un faible reliquat dépassant à peine 7 millions. On arriva ainsi à franchir le pas le plus dangereux. Louis XVIII avait accepté, par ailleurs, sur la sage proposition de son ministre, de payer les dépenses, au demeurant illégales, des Cent-Jours et de les reconnaître comme dettes d'Etat, malgré l'opiniâtre résistance des royalistes, désireux de les répudier. D'autre part, afin de mettre un terme aux exactions sans nom dont les troupes alliées se rendaient coupables, Louis décida de mettre à la charge du gouvernement français l'entretien et la solde de ces troupes. La spoliation se trouvait au moins régularisée de la sorte et cette mesure permettait de voir plus clair.

Pour l'instant, on ne pouvait faire mieux. Le désastreux traité du 20 novembre 1815 allait en effet nous ligoter complètement dans l'état de ses stipulations draconiennes. Aux termes de ce traité, la France s'obligeait à payer : 1<sup>o</sup> une indemnité de guerre de 700 millions, chiffre sur lequel on ne s'était accordé qu'avec grand-peine, car les Alliés voulaient fixer d'abord 800 millions et la Prusse avait même commencé par exiger 1,200 millions; 2<sup>o</sup> l'entretien complet d'une armée d'occupation de 150,000 hommes, pendant une durée de cinq ans qui pouvait être réduite à trois; 3<sup>o</sup> toutes les sommes dues pour dégâts, indemnités, réparations, fournitures, etc., aux communes, établissements et individus des pays enlevés à la France en 1814 et 1815. Le montant total de ces dernières obligations ne pouvait même pas encore s'évaluer. Pour ce qui était des charges susceptibles d'être déjà chiffrées, elles étaient effrayantes.

La rédaction du traité avait été faite de telle manière qu'aucun moyen ne nous restait d'échapper à nos engagements. Les Alliés connaissaient la bonne méthode, bien oubliée par nous, pour se faire payer. Du précédent qu'ils nous ont légué nous aurions eu,

depuis, avantage à nous souvenir. Entre autres clauses, il était en effet spécifié que l'indemnité de guerre de 700 millions devait être acquittée jour par jour, au moyen de bons au porteur sur le Trésor royal. Cela équivalait à verser tous les matins 385,673 francs. Mais en outre, et bien que le corps d'occupation ne fût que de 150,000 hommes, 200,000 rations d'hommes et 50,000 de chevaux devaient être fournies quotidiennement par le gouvernement, tenu en outre d'assurer encore un versement de 50 millions par an en numéraire, pour solde, équipement et habillement des troupes. Toutes les garanties et mesures d'exécution les plus minutieuses et les plus sévères avaient été prévues, toutes précautions et sanctions arrêtées en cas de non-paiement, retard ou défaillance de n'importe quelle espèce. Pour les réclamations particulières à la charge du gouvernement français, les créances étaient soigneusement énumérées en catégories précises : dépôts judiciaires, consignations, cautionnements ou fonds déposés par les communes ou établissements publics, créances remboursables en inscriptions à un cours fixé. En cas de variation des rentes, les différences et bonifications éventuelles à verser étaient indiquées. Les sujets anglais, lésés par la banqueroute des deux tiers ou dont les biens avaient été séquestrés ou confisqués sous la Révolution, recevaient une indemnité particulière, spécialement garantie par une inscription de 3,500,000 francs de rente. Une somme de 1 million 310,000 francs était allouée à la maison des comtes de Bentheim et Steinfurt, qui réclamait d'ailleurs plus de 4 millions, etc. Aucun détail n'avait été omis.

Comment sortir de cette situation et trouver un remède à des difficultés qui ne semblaient plus laisser le moindre espoir de solution? De ressources il n'en restait plus. L'opinion publique se montrait inquiète. La Terreur Blanche soulevait tout le Midi et l'état de trouble qui régnait dans le pays interdisait tout recours au crédit. L'assassinat du maréchal Brune, l'exécution de La Bédoyère, le procès du maréchal Ney, autant d'événements faits pour aggraver l'atmosphère d'orage, empêcher d'agir, contrecarrer tout effort d'organisation et tenir en suspens tout plan d'assainissement. On aurait dit qu'un tremblement agitait toute la France et la faisait vaciller jusqu'en ses profondeurs.

\* \* \*

Singulière existence que celle de Joseph-Dominique Louis! Non pas exceptionnelle par ses hauts et ses bas, la diversité de sa fortune, le caprice et les multiples détours de son sort. A cet égard, au contraire, la vie du baron Louis ressemble à celle d'un grand nombre de ses contemporains. L'incertitude du lendemain et la précarité des conditions furent le lot commun de ceux qui vécurent une époque extraordinairement fertile en tumultes et en changements.

Sa singularité réside bien plutôt dans le caractère uniforme de son climat organique, la modération et l'égalité de sa température morale, en un temps où tout se faisait avec démesure et se signalait par ses excès. Louis essuie toutes les averses, subit tous les orages, traverse toutes les tempêtes. Souvent il se trouve même au centre géométrique des cyclones. Son humeur n'en est pas altérée. Revers, honneurs, accidents, chances heureuses, il accueille les uns et les autres, indistinctement, d'un air posé et quelque peu revêché. La combustion de sa machine est réglée une fois pour toutes. Absence d'imagination, de romanesque. La politique d'effusion, la finance sentimentale, les budgets où le lyrisme supplée à l'équilibre ne sont pas dans sa manière. Il est méticuleux, ponctuel, fidèle à un petit nombre de règles dont il a vérifié l'exactitude et éprouvé l'excellence. Rien ni personne ne le persuaderait d'y renoncer.

Qu'il soit conseiller-clerc au Parlement, agent secret, messenger

diplomatique, maître de requêtes au Conseil d'Etat, expert financiers auprès de quelque cour étrangère, fonctionnaire impérial ou ministre de la monarchie, il s'inspire de principes identiques et accomplit sa besogne selon trois ou quatre formules, toujours les mêmes, mais il fait bien ce qu'il entend. Avec conviction, assurance, une fermeté tranquille, de la lucidité et de la précision. D'où l'atmosphère de confiance qu'il fait naître dès qu'il arrive. Mais s'il rassure, s'il calme et convainc l'esprit, il ne conquiert pas les cœurs, n'échauffe pas l'enthousiasme, ne provoque pas l'élan.

Aux Tuileries, on le consulte, on prend conseil de lui, il rédige des avis, sert de truchement à la reine Marie-Antoinette, mais on se méfie de cet homme sans séduction. Il ne rencontre pas de sympathies. L'empereur rend justice à son honnêteté, mais ne témoigne d'aucun goût à son égard. Chose étrange, le seul Talleyrand peut-être lui marque une confiance empreinte d'une bienveillance presque affectueuse, assez peu fréquente chez ce personnage.

Quand Louis confectionne un mémoire, quand il donne lecture d'un écrit, son auditoire, même composé de familiers, n'écoute qu'avec intérêt, n'approuve que poliment, ne lui ménage qu'un succès d'estime. Son *Système représentatif* passe inaperçu, ses avertissements n'emportent jamais d'adhésion spontanée. Bref, le baron Louis ne charme pas son interlocuteur. Les femmes ne goûtent que médiocrement ou pas du tout le commerce de cet homme intelligent, mais peu affable, aux allures compassées, dont l'œil perçant, au-dessus d'un long nez busqué dans une figure glabre, brille sans douceur et sans bonhomie. Les courtisans fuient le fonctionnaire rigide, le comptable intègre, le ministre probe qui ignore les complaisances et dont on sait qu'il n'a pas de souplesse. Bon manœuvrier, mais orateur dépourvu de flamme et, dans l'ensemble, piètre parlementaire, il ne trouve qu'une audience rétive au Palais-Bourbon où ses collègues déplorent et craignent son intransigeance, hostile aux petites intrigues et aux manœuvres opportunistes. Avec entêtement et décision il défend ses idées, se cramponne à sa manière de voir, fait face aux adversaires, dit ce qu'il a à dire, tient tête à tout le monde et à un chacun, fût-il empereur ou roi.

Evidemment, le baron Louis n'est pas le type du causeur spirituel, de l'homme de cour facile d'accès et sensible aux recommandations, qui plaît aux esprits frivoles et favorise les coteries mondaines, il n'est pas le ministre qui fait de la politique amusante dont les belles dames admirent et louent les effets de parade, en initiées et avec une secrète jubilation. Et pas davantage sa manière d'administrer ne recueille l'approbation des amateurs d'aventures, des idéologues, de ceux qui se nourrissent de harangues grandiloquentes, qui réclament de grands gestes et du panache jusque dans les additions. Or, au fur et à mesure que le siècle vieillit, le nombre des gens augmente à qui des passions romantiques échauffent le sang chaque jour un peu plus.

Autant dire qu'ainsi fait, et les choses étant ce qu'elles sont, le baron Louis, au cours de sa longue existence, ne peut compter, pour seconder ses efforts, que sur les suffrages d'un petit groupe d'esprits pondérés et clairvoyants. En toute occasion, au contraire, il doit coaliser de solides inimitiés. C'est un fait qu'une besogne n'a jamais été rendue particulièrement aisée lorsque l'entrave que lui apportent des adversaires acharnés n'est pas, pour partie au moins, neutralisée grâce au concours de partisans actifs.

Le cas du baron Louis était un cas de cette sorte malheureuse. En quoi la situation du célèbre ministre s'identifiait d'une manière très frappante avec celle du gouvernement royal.

\* \* \*

Tel qu'il était, Joseph-Dominique Louis, serviteur modeste, obstiné et sans éclat, incarnait fort exactement les qualités et les

mérites d'un régime qui ne céda jamais à la politique du trompe-l'œil, aux vains prestiges d'un triomphe éphémère et facile, qui se refusa toujours à la quête des applaudissements et au succès d'une popularité acquise au détriment des intérêts permanents et généraux de la nation. Vouée aux travaux indispensables et urgents, mais ternes sinon obscurs et d'une réfection difficile, la Royauté, comme son ministre, pouvait commander le respect, elle ne devait pas compter sur la reconnaissance des foules et encore moins sur un délire de gratitude. Elle avait choisi de se consacrer au service du bien public. C'est un beau métier dont elle s'acquittait avec distinction et honneur. Mais c'est un métier ingrat. Et, pour nous résumer, on caractériserait assez nettement les choses en disant que les femmes, les gens en place, les financiers, le personnel politique s'ennuyaient sous l'administration du baron Louis comme tous les écervelés de France s'ennuyaient sous le régime prudent et sage, sous la houlette tutélaire de leurs rois retrouvés. Le parti austère de l'abstinence, que seuls les véritables hommes d'Etat savent pratiquer, est au goût de peu de monde (1).

MARCEL CHAMINADE.

(1) Les pages que l'on vient de lire sont extraites d'un volume qui paraîtra bientôt aux Editions du Siècle, à Paris, dans la collection : « L'Histoire vivante ».

## Université Coloniale de Belgique

Les examens d'admission à l'Université Coloniale d'Anvers auront lieu le **28 septembre**. Ils comprendront, à l'entrée, une épreuve de maturité portant sur le compte rendu écrit et raisonné d'une conférence.

Pour répondre au vœu d'un grand nombre d'intéressés et du corps professoral, le concours qui permet de classer les candidats-administrateurs aura lieu à la fin de la première année d'études, sur la matière même ayant servi de base à ces études. Mais, pour que les étudiants qui n'arriveraient pas en ordre utile au concours puissent bénéficier néanmoins du fruit de leur travail, tous ceux d'entre eux qui ont réussi l'examen de première année obtiendront le diplôme de la section commerciale coloniale.

Le nouveau programme est renvoyé sur demande en s'adressant au secrétariat, **1, avenue Middelheim, ANVERS**.

## La revue catholique des idées et des faits

la revue belge d'intérêt général la plus vivante,  
la plus actuelle, la plus répandue.  
Elle renseigne sur tous les problèmes religieux,  
politiques, sociaux, littéraires, artistiques  
et scientifiques.

# Les idées et les faits

## Chronique des idées

### « Les faits mystérieux de Beauraing »

Sous une apparence de haute modération, en ceinturant son volume de cette bande fallacieuse : « *Ni une attaque, ni une défense, mais un effort sincère pour rétablir les faits* », le R. P. Bruno, directeur des *Etudes carmélitaines*, épaulé par MM. De Greeff et Van Gehuchten et le R. P. Janssens, scheutiste, lance un nouveau brûlot contre Beauraing battant pavillon bleu avec cette inscription : *Les Faits mystérieux de Beauraing*. (Prix : 5 fr.)

Rien de belliqueux d'ailleurs dans la préface. Sur un ton onctueux et papillard, faisant la chattemite, le préfacier écrit : « Contrairement aux prévisions des auteurs, ces études (les articles parus dans les *Etudes carmélitaines* d'avril 1932) ont suscité d'après polémiques et provoqué des accusations qui tendent de faire dévier le débat. Or, la polémique n'est pas en honneur aux *Etudes carmélitaines* et nous n'avons nullement l'intention de répondre à des attaques personnelles. Les personnes passent, les faits demeurent ».

Ce couplet vise manifestement les dix articles publiés par nous dans cette *Revue*, de mars à juin, où nous avons discuté avec une absolue objectivité le système De Greeff, rectifiant les faits, redressant les erreurs d'après une documentation nette et précise, démontrant que le système ne couvrait pas les faits réels, mais ne correspondait qu'à des faits imaginaires ou travestis.

Ayant depuis plus d'un demi-siècle l'habitude de la polémique loyale et à visage découvert, c'est aux idées que nous nous sommes pris et nous nous sommes soigneusement abstenu de toute attaque personnelle visant l'honorabilité de nos contradicteurs. Prendre prétexte de quelques inoffensives épigrammes qui assaisonnaient la discussion pour se débarrasser lestement des témoignages invoqués, des arguments produits, c'est très commode, mais ce n'est plus scientifique. Je voudrais bien que le distingué quatuor qui prend des airs effarouchés devant mes « attaques personnelles » en signale une seule « tendant à faire dévier le débat ». J'ai poursuivi le débat pendant trois mois, en dix articles, suivant pied à pied le mémoire De Greeff, ne laissant pas un point dans l'ombre et... on s'en vient, au mois de juillet, m'accuser de faire dévier le débat!

Au reste, cette manœuvre ne trompera personne, car, après la reproduction intégrale des articles des *Etudes carmélitaines* déclinquetés, pulvérisés par la critique, sans qu'on tienne aucun compte de ces réfutations, M. De Greeff s'efforce de répondre dans la seconde partie du volume par un chapitre intitulé : « Rectifications, compléments, confirmations concernant les documents contenus dans les « Notes », et par une cinquantaine de pages sur ce thème : Vers une explication naturelle des Faits de Beauraing ».

Le lecteur attentif constatera que M. De Greeff ne cite jamais mon nom, ne produit jamais mon texte, mais allègue vaguement : « *La Revue catholique des idées et des faits* », parfois même sans date. Voici comment il nous apprécie : « Notre première étude a été l'objet d'une réaction aussi passionnée que stérile de la part de certains journalistes. On nous a fait parler de « complot », de « machination ». On a cité Renan, Lucrèce; on a affirmé que tous nos témoignages étaient faux, etc., etc. Cette réaction (stérile)

n'aura pas été inutile, elle nous permet de préciser certains points. Je crois me rappeler que j'ai cité le vers classique de Lucrèce touchant la crainte génératrice des dieux : en quoi cette citation vient-elle mal à propos puisque M. De Greeff prétend que c'est la peur des phares d'autos et du signal numéro 40 qui a déclenché toute la religion de Beauraing ?

Il n'y a pas d'ailleurs dans ce chapitre ombre de discussion. L'auteur se borne à rééditer ses erreurs. Il s'y entête, en dépit de tous les démentis, ne démord jamais, sur aucun point, de son opinion préconçue. De tous les ragots qu'il a rassemblés dans sa mosaïque, il ne lâche rien, pas même le signal numéro 40, pas même le cercle spirite. J'ai démontré par le témoignage du seul témoin compétent qu'il n'y a jamais eu à Beauraing de cercle spirite, que l'évocation de l'esprit du château avait défrayé une scène d'un drame historique local et n'avait absolument rien de commun avec une séance de spiritisme. N'importe, le spiritisme est retenu à titre de « parallèle avec une vision d'ordre mystique ».

Que le lecteur se rassure, je n'entends pas, à la suite de l'auteur, écheniller le rosier, épiloguer sur des infiniment petits. L'heure n'est plus à la discussion de ces broutilles et, par ailleurs, le R. P. Maes, rédemptoriste, un des enquêteurs de Beauraing les plus compétents et les mieux avisés, fera prochainement bonne et prompt justice de toutes les arguties de M. De Greeff et n'en laissera pas subsister un atome.

\* \* \*

Je tiens seulement à relever ici le dernier paragraphe de ce chapitre des « Rectifications », qui dépasse en perfidie les attaques personnelles les plus venimeuses, ces attaques auxquelles le brillant quatuor se fait gloire d'être totalement étranger, au point de ne supporter pas même un léger coup de sifflet.

« Depuis les « apparitions », certains faits se sont passés à Beauraing que, par délicatesse, nous pensions garder sous silence, espérant que les autorités compétentes en seraient informées. Elles ne sauraient tarder à l'être, puisque les dits faits ont filtré malgré tout et que M. le Doyen de Beauraing en a lui-même donné confirmation au religieux dont nous parlions, le dimanche 25 juin dernier. Nous saisissons pourquoi ces choses demeurent sous le boisseau, pourquoi tout a été mis en jeu pour en atténuer la gravité. Mais aujourd'hui il n'est plus possible de faire en sorte que ce qui a été n'ait pas existé. Je ne suis pas le seul à posséder au sujet de cette triste affaire des documents très graves. Il est infiniment probable que nombre d'incroyants les possèdent également et qu'ils ne manqueraient pas de s'en servir à l'heure opportune. Cela éclaire sans doute ce mot récent de M<sup>me</sup> Degeimbre à un religieux : « Ah! monsieur, il nous est arrivé un malheur ».

Eh bien! Père Bruno, mysticoteur, elle est splendide votre répulsion pour toute attaque personnelle. Vous n'attaquez pas de face, vous laissez votre « collaborateur » enfoncer le poignard dans le dos. Il est réussi, cet indicateur policier, qui voulait se taire — par délicatesse — mais qui, devant l'inaction des autorités compétentes, rompt le silence, fomenté un scandale, alerte le parquet. Et le mot de M<sup>me</sup> Degeimbre disant : « Monsieur » à un religieux et lui laissant inventer une déshonorante aventure. Est-elle réussie, cette pure invention, cette abominable calomnie?

De toute la boue que remue avec complaisance M. De Greeff pour

en respirer le parfum, il n'y a que ceci à retenir. On a essayé de salir le petit Albert à l'École moyenne en l'impliquant dans une affaire de gestes indécents, prétendument obscènes. L'enquête a établi la parfaite innocence de l'enfant, car l'unique témoignage de quelque poids excluait catégoriquement tout geste intentionnel. Minutieusement avertis de tout ce qui s'était passé, l'évêque et le doyen ont pris Albert sous leur protection.

\* \* \*

L'explication naturelle des événements de Beauraing est un roman d'allure scientifique, presque aussi intéressant que les romans de Jules Verne. C'est la simulation de l'hallucination collective. Ce soir du 29 novembre 1932 s'est trouvé le premier soir effrayant de la saison. Il faisait noir, il ventait, il y eut des clartés fugaces d'autos projetées sur le signal n° 40, sur un pignon blanc, les enfants eurent la trousses. Albert dit qu'il voyait un homme dans l'allée, Fernande a crié aux lueurs d'auto, et les petits ont interprété! Andrée la première a dit : « Mais, c'est la Vierge », les autres ont dit « Amen » ; on s'est entendu là-dessus en famille, on a cru dur comme fer qu'on avait vu ce qu'on n'avait pas vu, l'un fortifiant la certitude de l'autre, chacun participant de la foi collective. Pour éviter la colère de M<sup>me</sup> Degeimbre qui ne voulait pas croire, et s'appêtait à bâtonner l'apparition, tout au moins les voyants, Andrée s'est mise à genoux, les quatre autres ont suivi, en vertu d'une loi psychologique bien connue, la loi des moutons de Panurge. Cette chute à genoux a impressionné M<sup>me</sup> Degeimbre, elle a cru ; finalement, Maistriiaux, la Supérieure, tout le monde a cru. On ne pouvait pas ne pas croire, puisque les enfants, prisonniers de leur premier mensonge, devaient fatalement le répéter trente-cinq fois, en vertu d'une autre loi psychologique déterminant le retour fatal jusqu'à  $x$  fois du phénomène primitif. Et la foi s'est propagée avec une contagieuse facilité, en vertu de cette autre loi que la foi fait toujours boule de neige. Ainsi s'explique le grossissement, le développement, l'amplification fatale de l'événement : 10,000 pèlerins appellent nécessairement les 92,000 de dimanche dernier, les 300,000 du 5 août. Fatalement, ça va toujours en augmentant, les foules océaniques déferleront devant l'arbre, toute la Belgique y viendra. M. De Greeff avoue que « devant l'amoncellement de la cire, symbole des requêtes adressées à Notre-Dame, le cœur a failli lui manquer et il a dû se faire violence pour ne pas se laisser entraîner par cet ouragan de foi. Qui sait ? un peu plus de cire, et ça y était, et la crédulité comptait une intéressante victime de plus.

Il est clair que si les foules se soulèvent, si de tous les points de la Belgique elles se précipitent frémissantes à Beauraing, paraissant ignorer les belles études du R. P. Bruno et C<sup>ie</sup>, il faut qu'elles se sentent attirées; la marée ne s'explique que par l'attraction lunaire; elles ne viendraient pas si elles n'étaient mues par l'appel d'une force mystérieuse que de prodigieuses guérisons ont manifestée. Il en est trois qui sont foudroyantes.

Marie Van Laer, d'Oberstraat (Turnhout), souffrant depuis 1917 du mal de Pott qui avait atteint la partie cervicale de la colonne vertébrale avec ankylose des vertèbres du cou, de retour du pèlerinage à Beauraing, qui fut un vrai supplice, s'est réveillée le lendemain samedi, 24 juin, totalement guérie, tête redressée, marche droite et alerte.

Léon Gillet, menuisier à Cortil-Noirmont, trente-quatre ans, atteint, depuis 1929, d'une déviation de la colonne vertébrale compliquée d'une lésion de la moelle, déclaré inguérissable par trois médecins, transporté à Beauraing mardi 4 juillet, s'est levé seul le matin du 5, a rejeté ses béquilles et marche normalement.

Paulette Dereppe, de Beauraing, âgée de onze ans, n'en parais-

sant que sept, souffrant d'une carie des os qui tuméfiait une de ses jambes, ses deux genoux, ses coudes, une des épaules, couverte de quatorze plaies, en vain soignée par seize médecins. Compagne des voyants qui dès décembre avaient imploré sa guérison et commentèrent pour elle une neuvaine, le 2 février. Au soir du 15, pendant les prières, elle criait de douleur atroce; le lendemain, toutes ses plaies étaient cicatrisées, elle marche, elle grossit, elle roule à bicyclette, elle présente tous les symptômes d'une guérison complète.

Ces trois cas prodigieux, choisis parmi une foule d'autres, réduisent à néant la mystique des théologiens, la psychologie des médecins. La Vierge les a mis à quia et, à ces signes de sa manifeste intervention, une irrésistible attraction a électrisé le peuple chrétien, le petit peuple surtout à qui le socialisme avait ravi la foi et que la Vierge veut lui rendre... C'est le mystère de Beauraing.

\* \* \*

Et, comment donc, devant ce débordement des masses accourant avec leurs misères physiques et leurs misères morales pour supplier Notre-Dame de les assister, comment l'Autorité religieuse, l'évêque de Namur en personne, encadré par les illustres maîtres de la Psycho- et de la Théologie, R. P. Bruno et R. P. Janssens, De Greeff et Van Gehuchten, ne se dresse-t-il pas, crosse en main, pour refouler ces multitudes, en leur criant : « Foi de De Greeff, tout cela est in-ex-is-tant ! Tout cela, c'est des bêtises. Cela se rencontre tous les jours dans les bonnes familles, les gosses ont peur, ils croient voir Croquemitaine, mais les parents redressent leur erreur. Ça se voit constamment : à l'Université, aux laboratoires, les étudiants passent au microscope, où il n'y a plus rien à voir et prétendent avoir vu. C'est inouï, la puissance de l'inexistant dans certaines conditions déterminées. Supposons un instant que ce soir du 29 novembre 1932 il n'y aurait pas eu un temps de brume, causant à la fois une dense obscurité et une atmosphère propice aux réverbérations, c'en était fait ! Pas de réverbération ! Pas d'apparition ! Mais ce soir-là fut brumeux à souhait, M. De Greeff a pris soin de faire contrôler ce détail essentiel par l'Institut météorologique : cet homme avisé pense à tout. C'est donc la brume qui a fourni l'atmosphère dans laquelle fatalement des enfants apeurés devaient, après délibération en famille, découvrir trente-cinq fois une apparition lumineuse qu'ils ont dénommée la Vierge, sur la suggestion d'Andrée.

Remarquez cependant que la brume propice aux réverbérations n'est exigée que le premier soir; les autres soirs peuvent être aussi clairs que vous voudrez, les enfants reverront — fatalement — la même forme éblouissante qu'ils ont prétendu voir la première fois, parce que, prisonniers perpétuels de leur illusion, ils subissent la loi de la cristallisation de la certitude !

« Donnez-moi un point d'appui — on va me reprocher de citer Archimède — donnez-moi de la brume, faites passer des autos en vitesse clignant sur un pignon blanc et je vous fais voir la Vierge et tous les saints, pour peu que vous soyez froussards. »

Il y a dans ce chapitre un petit paragraphe charmant à mon adresse : « Après les observations qu'on a lues concernant cette date (du 29 novembre), il n'y a pas eu moyen pour les protagonistes de Beauraing de refermer complètement la « version moyenne » sur ces détails, ainsi qu'en témoigne la réponse la plus dénuée de tout esprit objectif qui y fut faite », et, en note : Cf. *La Revue catholique des idées et des faits*, sans date. Je prie mes lecteurs de se reporter à l'article paru ici, le vendredi 14 avril; ils y liront cinq colonnes de discussion serrée réfutant point par point toutes les articulations de faits de M. De Greeff et établissant, par les témoignages concordants du carnet de Gilberte, de la Sœur portière, de la Sœur Supérieure, de M. le Doyen, de tous les témoins de la

première heure, que d'emblée, Albert le premier, les enfants ont vu une personne vêtue de blanc se mouvant au-dessus de la grotte, et que spontanément la proximité de la Madone de la grotte leur a suggéré, fait conjecturer l'idée de la Vierge, explicitement formulée par Andrée, mais qu'Albert avait naïvement traduite : « C'est la statue qui bouge ».

Je termine, enfin, en faisant observer au R. P. Bruno que son volume manque d'à-propos, risquant de faire pouf dans l'opinion, au lendemain du jour où S. Exc. Mgr l'évêque de Namur, sans rien préjuger, mais en fournissant une présomption singulièrement explicite, a autorisé l'érection d'une chapelle à l'Apparition existante.

J. SCHYRGENS.

P. S. — Je tiens à dire ici que, pleinement d'accord avec le R. P. Lenain et beaucoup d'autres amis de Beauraing, je sépare nettement des faits relatifs aux cinq voyants le cas de Côme Tilman dont les paroles étranges appellent les plus fortes réserves. Je ne doute ni de sa guérison, ni de sa loyauté, mais il paraît évident qu'une ligne de démarcation s'impose entre le vrai et l'imaginaire dans ses récits.

J. S.

## DAMES DE MOUSCRON

59, rue Léopold, MOUSCRON

Pensionnat - Demi-pensionnat

Externat - Section primaire - Section  
moyenne - Cours supérieur

## Onze Lieve Vrouw Visitatie

Gentstraat, 5, St-Amandsberg-Gent

**Internaat - Half-pensionaat - Externaat**

Middelbare Handelsschool  
OFFICIEEL DIPLOMA

Normaalschool

Afdeeling voor lager- en fröebelonderwijzeressen  
VOORBEREIDENDE CURSUS

## Sœurs de la Visitation

Coupure, Rue de la Maison de force, Gand

**Internat - Demi-pensionnat - Externat**

Programme officiel

d'Études primaires et moyennes (jardin d'enfants)

COURS SUPÉRIEURS { a) Scientifique  
b) familial, ménager

Langues flamande, française, anglaise, allemande

Examens facultatifs devant Jury Central officiel : Sténo-dactylographie, croix-rouge, coupe et confection, économie domestique. Musique, dessin, etc. *Demandez prospectus.*

# CAISSE GÉNÉRALE de REPORTS et de DÉPÔTS

SOCIÉTÉ ANONYME

**Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11**

Capital : 320,000,000 francs

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE - - Dépôts de Titres et de Valeurs - -  
Comptes de Chèques et de Quinzaine Lettres de Crédit - - Prêts sur Titres  
(taux variable) Coffres-Forts

**Bureaux de Quartier :**

Rue du Midi, 8, Bruxelles  
Rue de l'Autonomie, 2, Anderlecht ;  
Parvis St-Gilles, St-Gilles ;  
Square Sainctelette, 17, Bruxelles ;

Rue des Tongres, 60-62, Etterbeek ;  
Place Liedts, 18, Schaerbeek ;  
Rue du Bally, 79, Izelles ;